



Évaluation des progrès vers la prospérité urbaine

Une application de l'Indice de Prospérité des Villes Pour la ville de Monastir en Tunisie



TABLE DES MATIÈRES

Contexte	Error! Bookmark not defined.
Objectifs	4
méthodes.....	4
Principales conclusions	5
productivité.....	5
Infrastructure	5
Qualité de la vie	6
Équité et inclusion sociale	6
durabilité environnementale	7
Gouvernance et législation urbaines	7
Conclusion	8
introduction	10
des données nécessaires pour le suivi des objectifs de développement Durables.....	11
Contenu du rapport.....	11
Urbanisation de la Tunisie	12
histoire de la ville de monastir.....	14
caracteristiques de la ville de monastir.....	16
l'initiative de prospérité des villes en Tunisie.....	20
l'INITIATIVE de Prosperité des Villes	21
Lien entre l'IPV et les Objectifs de Développement Durable.....	23
La mesure de la prospérité	23
ESTIMATION DE L'INDICE DE PROSPÉRITÉ URBAINE.....	25
Indice de Prospérité de la ville de monastir	27
sources de données.....	27
Défis rencontrés.....	31
Resultats de l'étude.....	32
IPV global pour Monastir.....	32
Dimension de la productivité.....	34
Dimension de l'infrastructure	36
Indice de qualité de vie	39
Dimension Équité et Inclusion Sociale	42
Dimension de la durabilité environnementale	44

Dimension Gouvernance et Législation.....	46
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATION	51
Productivité	51
infrastructure	52
Qualité de vie	53
Équité et inclusion sociale	53
La durabilité environnementale	54
Gouvernance urbaine et législation	54

RÉSUMÉ EXECUTIF

CONTEXTE

Au lendemain de l'indépendance de la Tunisie, toute l'attention a été accordée au développement économique et social du pays ; les pouvoirs publics tunisiens se sont donné plusieurs objectifs en la matière, mais c'était selon une démarche très centralisée. Aujourd'hui, après la révolution de 2011 et la déconcentration que vient d'instaurer l'État suite à l'adoption du Code des Collectivités locales (CCL) en avril 2018, la possibilité de potentialiser les initiatives locales, de dynamiser des territoires laissés à la marge du progrès via l'élargissement de leurs compétences économiques et sociales en leur attribuant le rôle de pourvoyeur des politiques de développement, d'animateur de l'évolution économique et de l'aménagement du territoire, permet de consolider la compétitivité des villes dans la croissance économique du pays.

Certes, les villes tunisiennes ont évolué en fonction de l'étalement urbain, le progrès de la mobilité et des moyens de transports et l'augmentation considérable de la population urbaine ; mais elles sont désormais tenues de consolider le processus de décentralisation, afin de développer l'économie locale, promouvoir les conditions de vie de leur population, et améliorer leur attractivité et surtout leur productivité.

Toutefois, les autorités locales et nationales doivent disposer de données pertinentes, opportunes, précises et désagrégées pour éclairer la conception et la mise en œuvre de programmes et de politiques afin de maximiser les énergies dispersées et le potentiel des centres urbains pour le bien commun de tous. Le développement urbain obéit à des processus variés et complexes et traduit l'impact d'une multiplicité de facteurs sociaux, économiques, culturels et politiques qui sont à l'origine des processus d'urbanisation.

OBJECTIFS

L'objectif principal de cette étude est de fournir une évaluation du développement urbain dans deux villes de la Tunisie - Monastir et Tozeur – déterminé à partir de données et d'indicateurs générés pour les différentes dimensions de la prospérité urbaine ; soulignant les opportunités et les défis actuels en matière de développement urbain durable dans le pays. Cette étude fait partie d'un projet intitulé «ODD 11: Suivi et établissement de rapports sur les indicateurs relatifs aux établissements humains en Afrique et en Amérique latine», mis en œuvre par ONU-Habitat, la Commission économique pour l'Afrique, l'Institut Nationale de la Tunisie, le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et Aménagement du territoire, le Ministère des Collectivités locales et Environnement, les communes de Monastir et Tozeur ainsi que les administrations régionales dans les deux villes. L'objectif final de ce projet est le renforcement des capacités des gouvernements locaux et centraux afin de suivre et rendre compte de l'ODD 11 et d'améliorer la disponibilité et l'accès aux données et statistiques au niveau national, régional et local en adoptant une approche à l'échelle de la ville pour le suivi du développement urbain et la formulation de politiques fondées sur des preuves.

MÉTHODES

Les données et les indices sont élaborés sur la base de l'Initiative pour la Prospérité des Villes (IPV) et de son indice pour les Villes de Monastir et Tozeur. L'IPV est une plateforme qui aborde dans un cadre unique les composantes environnementales, sociales et économiques de la prospérité des villes pour

la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques en matière de développement durable. L'indice associé est une mesure composite utilisée pour évaluer la performance globale des villes en termes de prospérité urbaine basée sur six dimensions clés : a) la productivité, b) le développement des infrastructures, c) la qualité de vie, d) l'équité et l'inclusion sociale, e) la durabilité environnementale et f) la gouvernance et législation urbaine. Les données utilisées pour le calcul de l'indice proviennent de diverses sources, notamment des données de sources administratives, des enquêtes démographiques et socio-économiques récentes telles que l'enquête nationale sur la population et l'emploi sur les ménages de 2018, l'enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS de 2018), les données de la comptabilité Nationale, le répertoire nationale des entreprises, ainsi que des données spatiales à partir d'images satellitaires et d'autres plateformes de données géospatiales à accès libre.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les résultats montrent dans leur ensemble que la ville de Monastir se porte moyennant bien en termes de prospérité, avec une prospérité modérément faible mais qui montre des écarts importants entre les dimensions de la productivité et de la durabilité environnementale d'un côté et les autres dimensions de la prospérité urbaine de l'autre côté. L'indice final est proche du seuil de la prospérité modérément forte ; néanmoins le développement urbain reste assez déséquilibré à Monastir, dû probablement à des faiblesses dans la diversification de l'économie et à la détérioration de l'environnement. La ville se porte relativement bien en termes d'infrastructure, de qualité de vie et d'équité et d'inclusion sociale, reflétant une société relativement équitable et inclusive avec une population bien éduquée et une démocratie naissante et jeune mais sur la bonne voie ; mais il est nécessaire de consolider les politiques et les investissements en matière d'économie et durabilité de l'environnement à l'échelle de la ville, où les performances ne sont pas satisfaisantes compte tenu des résultats obtenus.

PRODUCTIVITÉ

La dimension de la productivité a obtenu un score relativement modeste, dû essentiellement à une faible production, une faible spécialisation et densité économique, et au revenu des ménages assez moyen. Ceci s'explique principalement par la forte dépendance de l'économie de la ville aux industries du textile, d'habillement et le secteur du tourisme et de la restauration. La mise en place d'une dynamique économique intégrative et sa diversification ainsi que l'amélioration de sa capacité opérationnelle en termes de quantité et de qualité devra réduire le chômage des jeunes, attirer et recruter les personnes qualifiées et expérimentées, renforcer l'investissement privé et améliorer le niveau de vie et les revenus des ménages. Une stratégie d'investissement dans des multiples secteurs porteurs à court et moyen termes devrait être mise en œuvre de manière appropriée pour diversifier l'économie de la ville et tirer parti des réformes du nouveau code d'incitation aux investissements. Par ailleurs, l'amélioration du climat des affaires passe obligatoirement par une consolidation de la stabilité politique et sociale et l'accès des PME au financement bancaire.

INFRASTRUCTURE

Monastir semble être bien dotée en infrastructures sociales en termes d'accès de la population à l'eau, l'assainissement, l'électricité et la taille de la surface habitable ; mais la connectivité des rues et la mobilité urbaine sont modérément faibles. Cette dimension est l'une des dimensions les mieux placées pour l'IPV ; toutefois, le nombre élevé des victimes des accidents de la route, le faible taux

d'utilisation du transport public, la part assez faible de terrain alloué aux rues, le nombre limité de bibliothèques publiques doivent être améliorés pour contribuer à une meilleure prospérité de la ville.

Il est donc recommandé de mettre pleinement en œuvre le nouveau plan d'aménagement urbain de Monastir pour maîtriser le foncier, disposer des voiries et des équipements publics adéquats, et achever la mise en place des principaux réseaux routiers dans les zones de l'expansion urbaine de la ville. Le renforcement et le développement du secteur du transport pour parvenir à un transport durable, à travers l'amélioration du service du transport collectif et le renforcement des infrastructures et des projets de partenariat entre le secteur public et privé pourra réduire les difficultés d'accessibilité à ce service public. Il convient de développer la stratégie nationale de sécurité routière, de consolider l'infrastructure de circulation et de mettre en place des mécanismes de protection et de prévention, d'alerte et de contrôle dans les rues principales et les intersections, afin de réduire les accidents de la route et leurs dégâts.

QUALITÉ DE LA VIE

La ville de Monastir offre une bonne qualité de vie à ses résidents, principalement en raison de l'accès élevé à l'espace public, du faible taux d'homicides, du nombre élevé d'enfants inscrits dans l'éducation préscolaire, du taux élevé d'alphabétisation, du niveau élevé de la couverture vaccinale des nouveau-nés et l'espérance de vie élevée à la naissance ainsi que la part élevée de l'espace vert par habitant. Cependant, il est nécessaire d'améliorer la santé des mères et des enfants afin de réduire le taux de mortalité maternelle et infantile. Inscrire un programme national autour de la santé de la mère et du nouveau-né dans le cadre d'une politique nationale de santé incluant la réhabilitation du secteur public en offre de soins, en proximité, et en protection sociale, relève du possible. Il convient de noter que la Tunisie a déjà adhéré à l'engagement de la communauté internationale pour réduire la mortalité maternelle des $\frac{3}{4}$ entre 1990 – 2015 et c'est ainsi que les plans quinquennaux de développement ont inclus la réduction de la mortalité maternelle comme priorité nationale.

Même si la Tunisie est réputée pour être un pays « sûr » et « stable » depuis des décennies, le renforcement des mesures sécuritaire dans les zones urbaines et touristiques à Monastir est primordial. Les services de sécurité doivent faire face à la violence et au crime.

ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

La dimension équité et inclusion sociale est la meilleure dimension de la prospérité de la ville de Monastir, comme en témoignent le score obtenu pour le nombre limité de logements rudimentaires, la répartition équitable de la richesse, l'équilibre entre les sexes dans l'accès à l'enseignement secondaire et la représentativité relativement élevée des femmes dans les processus décisionnels locaux.

La condition de la femme en Tunisie a enregistré plusieurs acquis depuis des décennies ; auxquels s'ajoutent d'autres, essentiellement à travers la nouvelle Constitution qui garantit, l'égalité des chances entre hommes et femmes à assumer les différentes responsabilités dans tous les secteurs et la parité dans les conseils élus. L'organisation du Forum mondial sur l'égalité des sexes en Tunisie est une reconnaissance des efforts entrepris par le pays en matière d'égalité de genre et de droits de la femme.

La réduction du chômage des jeunes doit s'appuyer sur une stratégie de long terme englobant à la fois, un réalignement des programmes de formations des jeunes sur les besoins du secteur privé, une

amélioration de la performance des systèmes de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle en les adaptant aux besoins du marché du travail et une réforme des pratiques d'embauche et de rémunération. D'autre part, l'économie tunisienne doit se diversifier et s'orienter vers les activités à forte valeur ajoutée et forte employabilité qui permettent de créer des emplois décents, renforcent l'intégrité sociale tout en réduisant les inégalités sociales.

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Les plans d'action et les activités environnementales en Tunisie se sont multipliés depuis les années 90 et plus particulièrement en milieu urbain dans les domaines de l'assainissement, de la gestion des déchets et de la dépollution. Néanmoins, l'impact de certains programmes sur l'environnement et la qualité de vie des populations n'est pas à la hauteur des investissements engagés et des objectifs attendus. La ville de Monastir n'a pas échappé à ce constat ; l'activité environnementale dans la ville s'est limitée à offrir certains services environnementaux tels que la collecte des déchets, le traitement des eaux usées, la gestion des espaces verts, etc. La surveillance de l'environnement au sein de la ville souffre d'un manque des moyens. Une seule station est mise en place au centre-ville pour mesurer seulement la qualité de l'ozone. Les données de la Banque Mondiale sur l'évolution de la concentration moyenne en PM₁₀ révèlent une qualité de l'air médiocre. Monastir est une ville côtière entourée par la mer Méditerranée ; c'est une zone considérée fragile et vulnérable qui connaît un phénomène de littoralisation intense, conséquence d'une concentration de la population et des évacuations des déchets des industries installées près des côtes. Une surveillance de l'évolution des écosystèmes au niveau de la baie de Monastir semble faire objet d'un programme de suivi et protection de la part de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral.

Des actions concrètes peuvent contribuer à réduire la pollution au niveau de la ville, telles que la modernisation de la station existante et l'installation de nouvelles dans la ville et ses banlieues pour une meilleure surveillance de la qualité de l'air. En ce qui concerne le recyclage des déchets, et malgré les progrès réalisés dans le développement de cette filière, cette activité reste trop limitée et il serait nécessaire d'élaborer une stratégie de gestion de la collecte des déchets qui traitera à la fois de la réduction, réutilisation et du recyclage, ainsi que le lancement de campagnes de sensibilisation du grand public pour l'inciter à la réduction et au tri des déchets ménagers. L'énergie renouvelable devrait être exploitée comme source d'énergie importante ; le nouveau cadre législatif et des mesures incitatives régissant le secteur permettront d'attirer davantage d'investissements pour le secteur et doter ainsi la Tunisie d'une capacité supplémentaire en énergie, de la diversification de sa source énergétique et de réduction de la dépendance du pays aux importations d'hydrocarbures.

D'une façon générale, il est indispensable de repositionner le développement durable dans l'échiquier politico-administratif de la Tunisie en le rehaussant à des niveaux de décision des plus élevés et en faisant de lui le cadre essentiel de la planification et de la programmation. Dans la conjoncture de transition démocratique, la Tunisie est amenée à apporter de sérieuses réformes afin de promouvoir un véritable développement durable. Ce développement durable devrait être économiquement dynamique, créateur d'emplois, équitable, solidaire, viable et responsable.

GOVERNANCE ET LÉGISLATION URBAINES

Monastir est l'une des villes qui se sont améliorées dans le domaine de la gouvernance et législation urbaine grâce au renouveau démocratique dans le pays ayant permis des avancées dans le domaine politique et des libertés, au processus de décentralisation mise en place à travers le Code des Collectivités Locales, à l'organisation des élections des conseils municipaux, et la promulgation d'une

loi d'accès à l'information. Toutefois, le manque d'expérience en matière de préparation et gestion des budgets des conseils municipaux fraîchement élus, l'abstention d'une part des électeurs aux élections municipales, le taux modeste de recouvrement des ressources fiscales propres ont affecté plus ou moins la prospérité de la ville pour cette dimension. La réforme du système de la fiscalité locale dans le sens du soutien de la décentralisation financière des collectivités locales leur permettant de développer leurs capacités financières et leurs ressources propres, le développement des capacités institutionnelles et humaines des collectivités locales, la formation, la mise à niveau et l'amélioration du niveau d'encadrement constituent les principaux axes pour l'amélioration de la performance de la ville dans ce domaine.

Le gouvernement a entamé depuis des années des procédures rapides d'allègement et de simplification des tâches administratives pour la création des entreprises par l'instauration des centres de facilitations et de gestion des avantages (CFGAs) dans les directions régionales de l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (API) à travers le Guichet Unique (certifié ISO 9001) pour l'accomplissement des formalités de constitution des sociétés, l'assistance à la constitution des sociétés, l'assistance et l'information sur l'environnement de l'investissement en Tunisie. Ce processus a largement contribué à la réduction de la durée de création des entreprises, mais le gouvernement s'est donné pour priorité de réduire cette durée à un jour dans tout le pays.

L'étude sur l'efficacité de l'utilisation des sols a révélé que le rapport entre la consommation de terres et la croissance démographique est très adéquat à Monastir ; toutefois la mise en œuvre du nouveau plan d'aménagement urbain de la ville anticipera les problèmes liés à l'incidence de l'étalement urbain, à la croissance démographique future et lui permettra de promouvoir une expansion urbaine ordonnée et de s'adapter aux nouvelles fonctions urbaines en plein essor à mesure qu'elle s'agrandisse.

CONCLUSION

L'Initiative de Prospérité des Villes constitue un outil de mesure orienté vers les politiques et actions de développement urbain durable. Elle comprend des lignes directrices et des jalons permettant à chaque ville participante de comprendre le contexte de développement urbain qui est le sien -au moyen d'éléments d'information objectifs et chiffrés- et de définir une vision de sa performance future en matière de durabilité. Dorénavant, en adoptant cette approche, le ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, le Ministère des collectivités locales et de l'Environnement, les autorités locales et les autres institutions concernées seront en mesure - par une approche collaborative intersectorielle et intégrée - d'identifier et de traiter la nature multidimensionnelle du développement urbain, de faire collectivement le suivi des investissements en matière de développement urbain et d'orienter leurs actions futures de renforcement de la durabilité urbaine de la ville. Il est primordial de considérer l'IPV comme cadre commun pour mesurer le développement urbain afin que les villes puissent diagnostiquer leurs performances actuelles et les comparer à celles d'autres villes, évaluer les effets de leurs décisions et actions, et partager les données et connaissances avec leurs partenaires.

L'expérience a montré que l'accès aux données et aux informations au niveau des villes et communes est moyen ; cependant, il doit être consolidé et amélioré à court et moyen terme en mettant en place les mécanismes nécessaires pour permettre l'accès et l'utilisation de données pertinentes, précises et désagrégées pour éclairer la conception et la mise en œuvre de programmes et de politiques à

Monastir ou toute autre ville. Afin de pérenniser la mise en œuvre du projet et sa généralisation au niveau des autres villes de la Tunisie, il est recommandé ce qui suit :

- Mettre en place un cadre institutionnel et réglementaire clair qui favorisera la coordination entre différents secteurs, la standardisation de la collecte de données selon les exigences de l'IPV et le développement d'une stratégie de partage de données urbaines
- Établir un dialogue constructif avec les utilisateurs et les décideurs politiques et identifier les moyens de mobilisation des ressources nécessaires au développement du projet sur un échantillon de villes tunisiennes
- Créer une structure ou unité urbaine qui sera chargée de surveiller la transformation urbaine dans le pays et de formuler des recommandations quant aux actions de développement urbain au sein des villes.
- Mettre en œuvre une stratégie pour la gestion globale et efficace du secteur de la géomatique en Tunisie qui permettra la mise en place d'une infrastructure d'information géographique devant impliquer tous les intervenants concernés du secteur public et privé
- Établir des nouvelles approches de renforcement des capacités pour améliorer la qualité des données et mettre en place des synergies et innovations dans les écosystèmes de données
- Renforcer les capacités et le transfert de compétences par le biais d'activités ciblées au niveau local.

INTRODUCTION

Les mutations qui s'opèrent actuellement en Tunisie à l'échelle sociopolitique entraîneront à terme des changements économiques dans le pays, qui transformeront eux-mêmes de manière très profonde l'ensemble des villes tunisiennes, principaux supports au développement et lieux de vie de la majorité de la population du pays. À ce titre, les villes ont un rôle stratégique et moteur à jouer dans le développement économique du pays surtout avec l'adoption du projet de décentralisation dont la tâche cruciale est le transfert du pouvoir du niveau national au niveau local.

La décentralisation a l'avantage de résoudre les problèmes de disparités régionales et d'offrir aux villes et collectivités locales l'opportunité d'améliorer la prestation de tous leurs services. Elle permet aux collectivités locales de s'organiser et de se doter de projets pertinents et structurants permettant de répondre aux nouveaux besoins sociopolitiques et économiques et de promouvoir un environnement urbain décontracté et pourvoyeur de bien-être.

Les villes sont vouées à jouer un rôle capital dans la croissance de la Tunisie, dans l'accélération du développement économique, dans la création d'emplois et des revenus et l'amélioration de leur compétitivité. À ce titre, elles devront se doter d'outils d'aide à la prise de décisions avec non seulement des indicateurs et des mesures pertinentes mais également des moyens d'identification des opportunités et des domaines d'intervention potentiels.

Toutefois, la mise en place de ce genre d'outils requiert d'une part, **la disponibilité et l'accessibilité à des données de qualité à l'échelle de la ville** et d'autre part **la disponibilité des ressources** nécessaires à leur exploitation. En effet, les données constituent un élément essentiel de la planification fondée sur des preuves.

L'absence de données de qualité, pertinentes, accessibles et en temps opportun sur les villes est un élément clé qui entrave les progrès dans le suivi et la revue des agendas de développement aux niveaux national et mondial (Agenda 2030, Nouvel Agenda Urbain, Accord de Paris, Cadre de Sendai, etc.). En général, l'absence de données urbaines fiables affecte la formulation de politiques fondées sur des données empiriques et la conception de programmes répondant aux dynamiques urbaines et aux défis urbains dans de nombreuses régions du monde. Des données urbaines fiables, opportunes, désagrégées et accessibles garantissent que les décisions prises par les gouvernements, avec le soutien d'organismes internationaux, d'organisations de la société civile, du secteur privé et de citoyens en général, soient fondées sur des données empiriques. Les villes ont besoin d'un système de suivi capable de suivre les progrès réalisés et d'identifier les obstacles aux progrès à l'aide de nouvelles approches et techniques permettant ainsi soutenir la formulation de politiques fondées sur des preuves. Les villes nécessitent également des évaluations périodiques de leur état de développement et des outils précis pour évaluer les résultats des politiques et l'impact de plans et d'actions spécifiques.

Pour aider à relever les défis liés à l'accès et à l'utilisation des données urbaines à travers le monde, ONU-Habitat a mis au point, au cours des deux dernières décennies, des outils et des méthodologies tels que le modèle de l'observatoire urbain, pour la collecte et l'analyse des données urbaines, en partenariat avec les pays et villes à travers le monde. Depuis 2012, ONU-Habitat collabore avec divers gouvernements locaux et nationaux et organisations internationales à l'adoption de l'Initiative sur la Prospérité des Villes (IPV) en tant que cadre de suivi unique et harmonisé pour les agendas urbains. Aujourd'hui, ONU-Habitat s'est associé à plus de 400 villes dans le monde pour mettre en œuvre l'IPV, pour appuyer la prise de décision éclairée au niveau local.

DES DONNÉES NÉCESSAIRES POUR LE SUIVI DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

D'une façon générale, l'existence de données pertinentes, à jour et exploitables est essentielle pour doter les pays des moyens de définir les priorités, de procéder à des choix éclairés et de mettre en œuvre des politiques meilleures au service du développement durable.

Sur le plan des données, les Objectifs de Développement Durable posent des défis aux niveaux tant national, que local. En effet, ils fixent des cibles qui doivent être atteints à l'horizon 2030 ; et dont les actions visant à réaliser ces objectifs, nécessitent la mise à disposition d'indicateurs fiables et à intervalles réguliers dans les années à venir. Ces indicateurs qui sont indispensables au suivi des visions et orientations d'amélioration du bien-être des populations et de l'état de la planète dans les 17 ODDs, couvrent divers domaines économiques, sociaux et environnementaux et doivent être ventilées par âge, sexe, situation de handicap et autres catégories fonctionnelles pertinentes ; et dans plusieurs cas, détaillées et produites à un niveau local.

S'agissant des indicateurs du développement urbain, la réalisation de ces objectifs liés à l'urbanisation nécessite de solides données et statistiques pour le suivi et la mise en œuvre de politiques et stratégies connexes. Il est nécessaire de disposer d'un système de collecte, de gestion, d'analyse et diffusion de données locales, renforcé, afin de générer des indicateurs au niveau des villes et municipalités. À ce titre, les villes doivent être outillées pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des cibles des ODDs ; notamment l'ODD 11.

Ce rapport présente les résultats d'une application de l'IPV à Monastir, en Tunisie. En plus de présenter les données et les performances pour chaque indicateur et dimension, le rapport résume les opportunités et les défis du développement durable à Monastir et dans l'ensemble de la Tunisie, et formule des recommandations qui, si elles étaient mises en œuvre, favoriseraient une croissance prospère de la ville. Le rapport fait partie d'un projet intitulé «ODD 11: Suivi et établissement des rapports sur les indicateurs sur les établissements humains en Afrique et en Amérique latine», dont la mise en œuvre en Tunisie a débuté en 2017, grâce à la collaboration entre ONU-Habitat, la Commission Économique pour l'Afrique (CEA), l'Institut National de la Statistique (INS) et les villes de Monastir et Tozeur. L'objectif principal du projet est de renforcer les capacités des gouvernements nationaux et d'appuyer la conception d'outils de surveillance permettant d'améliorer la disponibilité des données et des statistiques aux niveaux national et des villes pour la formulation de politiques fondées sur des données factuelles. En tant que tel, le projet s'inscrit dans les efforts de la Tunisie visant à renforcer les capacités de collecte, d'analyse et de diffusion de données urbaines, à établir des liens efficaces entre science et politique et à contribuer au suivi des ODD urbains et du NAU, ainsi qu'au suivi des progrès réalisés en matière de développement urbain en Tunisie.

CONTENU DU RAPPORT

Le présent rapport, a pour objectif principal de présenter les résultats de l'étude d'évaluation de la prospérité de la ville de Monastir selon la méthodologie CPI (City Prosperity Initiative) élaborée par ONU-Habitat.

Entre autres L'étude propose un examen des données disponibles pour le calcul des indicateurs, les différentes sources de données et les recommandations qui pourraient améliorer la collecte, la mesure et la diffusion de l'indice de prospérité de la ville.

Le présent rapport propose une séquence de Parties traitant différents thèmes et est structuré comme suit :

- a. Le chapitre I donne une description des tendances de l'urbanisation et des conditions historiques d'évolution du fait urbain, du rôle de la migration dans cette évolution et une revue de l'évolution de la ville de Monastir en matière d'histoire, de géographie, d'économie et de croissance démographique.
- b. Le chapitre II donne une description des changements qui s'opèrent en Tunisie en ce moment, des programmes de développement économiques et urbains engagés pour les zones urbaines ainsi que l'utilité de l'Initiative de Prospérité des Villes pour l'évaluation de la prospérité des villes en Tunisie. Une description de l'IPV ainsi que de ses six dimensions est aussi décrite dans ce chapitre.
- c. Le chapitre III examine les sources de données et statistiques disponibles et fait état des données produites par l'Institut National de la Statistique, les services statistiques administratifs et les organismes internationaux ayant servi à la mesure de la prospérité de la ville de Monastir. Dans ce chapitre on présente aussi, une synthèse des résultats techniques de l'IPV de Monastir en détail tout en décrivant la performance de la ville pour chacune des dimensions de l'indice.
- d. Enfin, dans le chapitre V, l'étude débouche sur une synthèse des problématiques spécifiques à la ville de Monastir et détectés grâce à l'IPV, des recommandations et propositions de solutions ainsi que des directives stratégiques pour son développement. Les contraintes et défis à relever pour assurer la continuité du projet et la généralisation du processus d'élaboration de l'IPV pour un échantillon représentatif des villes tunisiennes sont aussi discutées dans ce chapitre.

Ce rapport constitue une première étape dans la mise en place du cadre de surveillance urbaine requis pour la Tunisie, non seulement parce qu'il produit et présente des données désagrégées au niveau des villes, mais aussi parce qu'il illustre les performances globales de la ville à travers de multiples dimensions et indicateurs. À travers cette analyse, le rapport montre comment de multiples acteurs et institutions peuvent travailler en synergie pour promouvoir le développement durable, où personne et aucune place ne sont laissées pour compte. L'adoption de l'IPV en tant que cadre de suivi urbain standard et global permettra au ministère et à d'autres organismes concernés, grâce à une approche intersectorielle et intégrée, d'identifier et de traiter la nature multidimensionnelle du développement urbain et de surveiller collectivement les investissements de planification ainsi que les transformations urbaines dans le pays. Les données contenues dans ce rapport sont donc d'une valeur inestimable pour les planificateurs, les décideurs et toutes les personnes impliquées dans la prise de décision, aux niveaux nationaux et local. Il permettra aux autorités de la ville ainsi qu'aux parties prenantes locales et nationales d'évaluer leurs performances et de formuler des interventions politiques intersectorielles.

URBANISATION DE LA TUNISIE

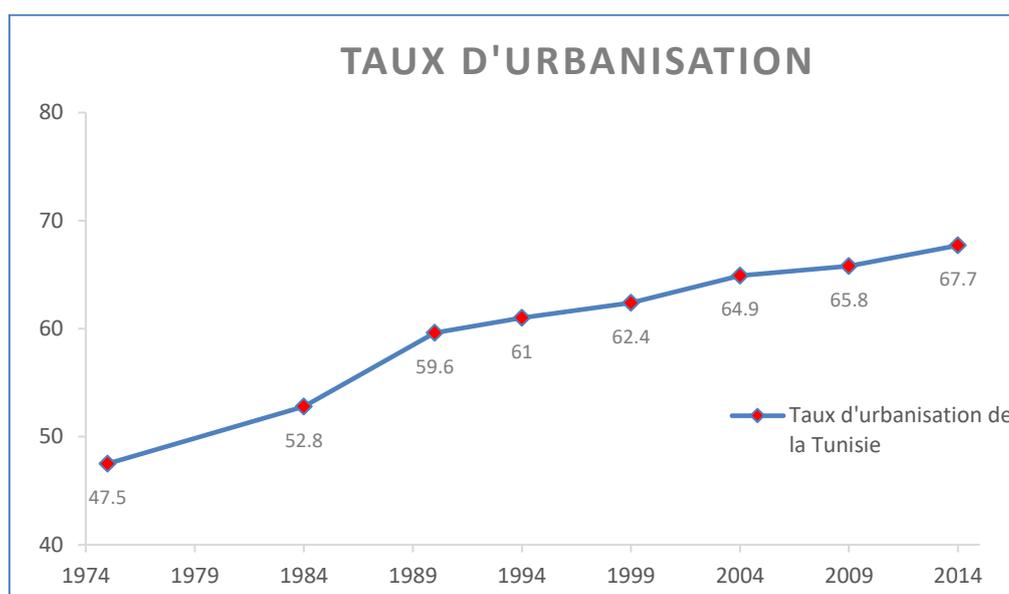
La Tunisie est le pays le plus anciennement urbanisé des pays du Maghreb. Cette puissante urbanisation est le fruit d'une civilisation autochtone plurimillénaire, vivifiée par les apports étrangers à forte base citadine (Phéniciens, Romains, Arabes, Andalous, Turcs, Français, Italiens, Maltais)

La Tunisie est parmi les pays en développement qui ont opté, depuis les années soixante, pour une planification centrale qui a montré ses limites. En fait, le processus de développement et d'amélioration des niveaux de vie s'accompagne souvent, un peu partout dans le monde, par une polarisation spatiale croissante selon une démarche très centralisée. La Tunisie n'a pas échappé à cette lacune, dans la mesure où les fruits du développement ont été inégalement répartis sur les

différentes régions du pays et la croissance socio-économique a favorisé certaines zones beaucoup plus que d'autres. L'essor de l'industrie, le développement du tourisme, le mouvement spontané d'urbanisation consécutif à l'occupation irrégulière des terres publiques et privées ont favorisé la création de l'essentiel des villes. De ce fait, la migration étant orientée vers les villes côtières, et surtout les grandes villes, n'a cessé depuis des décennies ; l'armature urbaine devient de plus en plus dense, le taux d'urbanisation ne cesse d'augmenter et le tissu urbain de se dilater et se diversifier.

La Tunisie est passée d'un pays à population rurale majoritaire à un pays à dominante citadine (figure ci-dessous) ; le taux d'urbanisation est passé de 40% en 1966 à 52.8% en 1984 pour atteindre 65.8% en 2009. Pour les deux dernières décennies, la croissance urbaine annuelle moyenne s'est stabilisée autour de 1,6 %. Les données du RGPH de 2014 montrent que les villes tunisiennes regroupent environ 67,7% de la population totale du pays. Cette croissance urbaine consomme quelques 30 000 ha supplémentaires soit près de la moitié de l'espace urbain existant au milieu des années 90. Ainsi, les villes tunisiennes doivent faire face à des besoins nouveaux en matière d'aménagement de terrains urbains, de constructions de logements, d'infrastructure et d'équipement. L'économie urbaine se trouve incapable, à elle seule, d'assurer l'emploi et les ressources pour toute la population. Plusieurs problèmes émergent, se rapportant à la maîtrise de l'espace urbain, à sa gestion et à son équipement. Le problème ne s'est pas limité aux grands centres urbains, même les villes petites et moyennes se trouvent confrontées à ce genre de dilemmes.

Figure 1 : Évolution de l'urbanisation en Tunisie



Source : Institut National de la Statistique

Le tableau ci-dessous décrivant la répartition des villes par gouvernorat (taux d'urbanisation par gouvernorat) met en exergue le déséquilibre de la population urbaine entre les zones littorales et les régions intérieures, avec une concentration de la population sur le littoral. Malgré la baisse de la croissance démographique à l'échelle nationale, la population des communes urbaines a continué à s'accroître, même si elle a connu un ralentissement dû en partie à la baisse de la fécondité des citadins. En effet, nul n'ignore que la Tunisie a vécu une transition de la fécondité qui a fait passer le nombre moyen d'enfants par femme de 7.2 enfants au milieu des années 70 à 3.4 enfants en 2014. L'effet de cette transition diffère selon le gouvernorat ; à titre d'exemple, à Monastir la descendance finale au

niveau du groupe d'âges (45 – 49) des femmes est passé de 4,3 enfants en moyenne par femme en 2004 à 3,5 en 2014, c'est-à-dire qu'elle a enregistré une baisse de -0,8 pour les 10 dernières années.

Tableau : Évolution du taux d'urbanisation par gouvernorat de 1994 à 2014 (%)

Gouvernorat	1994	2004	2014
Tunis	100.0	100.0	100.0
Ariana	90.0	90.8	88.8
Ben Arous	89.8	90.3	90.8
Manouba	72.0	74.0	75.9
Nabeul	64.7	65.9	68.0
Zaghouan	34.0	37.5	43.7
Bizerte	58.8	60.9	65.3
Beja	38.2	40.4	44.3
Jendouba	24.6	27.3	30.6
Le Kef	47.0	49.7	56.5
Siliana	32.1	36.0	42.4
Sousse	77.3	79.4	81.1
Monastir	100.0	100.0	100.0
Mahdia	43.6	44.4	45.7
Sfax	62.6	63.7	62.4
Kairouan	29.3	31.8	35.3
Kasserine	37.5	39.8	43.6
Sidi Bouzid	21.5	24.3	27.1
Gabès	64.6	67.7	70.2
Médenine	61.6	77.1	78.7
Tataouine	56.3	61.1	63.6
Gafsa	70.1	73.2	74.1
Tozeur	71.1	70.3	70.1
Kébili	54.7	53.9	54.1
Tunisie Entière	61.0	64.9	67.7

Source : Institut National de la Statistique

HISTOIRE DE LA VILLE DE MONASTIR

Monastir est une ville côtière du Sahel tunisien, située au centre-est de la Tunisie et sur le bord de la mer Méditerranée, sur une presqu'île au sud du golfe d'Hammamet, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Sousse et à 162 kilomètres au sud de Tunis. Elle offre des paysages diversifiés, notamment

ses plages sableuses et rocheuses ainsi qu'une falaise s'étendant sur près de six kilomètres. La ville est aujourd'hui considérée comme étant l'une des stations balnéaires les plus agréables de la Tunisie.



Monastir, du latin « Monastérium » ou du grec « Monastérion », serait l'antique Ruspina, fondée par les phéniciens et plus particulièrement par les Tyriens au 4^{ème} siècle av. JC. D'origine punique, le nom « Ruspina » signifie le cap ou plus précisément la « presqu'île ». Elle s'étendait sur plus de 8 hectares sur un site stratégique à l'abri des incursions.

Ruspina est connue pour avoir aidé le Carthaginois Hannibal Barca dans ses combats contre les Romains au 3^{ème} siècle av. J.-C. Pendant la période romaine, Ruspina a eu un statut de ville libre ; d'ailleurs c'est la première ville africaine à s'être alliée à Jules César, ce qui lui a permis de s'y réfugier avec son armée en 46 av. J.-C. et de mener sa première bataille contre les Pompéiens, une alliance qui permit à la ville de prospérer et d'avoir un rang élevé.

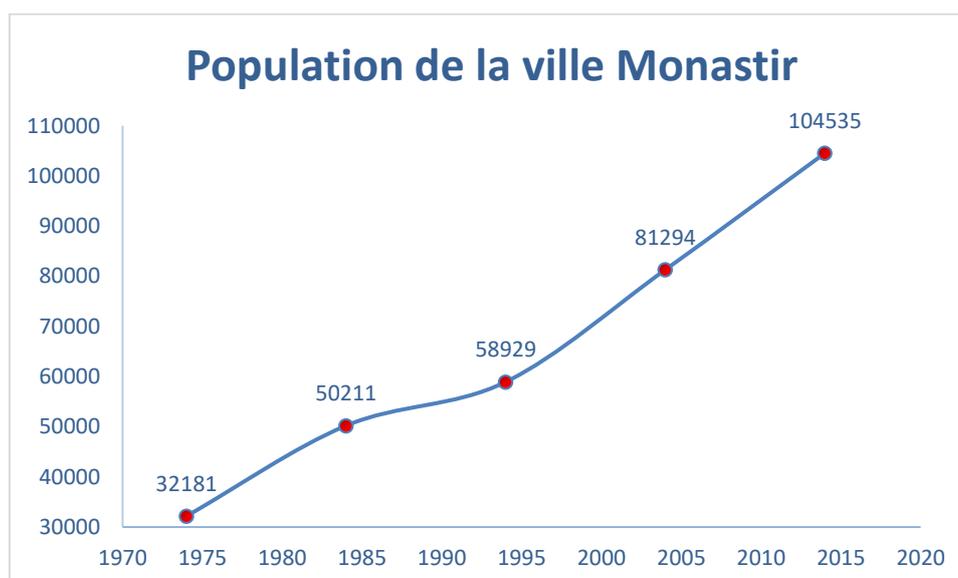
L'histoire musulmane de Monastir est étroitement liée à l'édification des ribats, mosquées et autres mausolées, ce qui confère à la région un aspect spirituel et intellectuel dont la renommée dépasse les frontières de l'Occident musulman. Monastir est la première ville arabo-musulmane construite en Ifriqiya et a servi à la défense du royaume aghlabide et à sa capitale Kairouan, choisie suffisamment loin de la côte pour éviter les assauts de la flotte byzantine contrôlant alors la mer Méditerranée.

Elle est connue pour son Ribat, entre autres choses, qui fut érigé par le wali Harthama Ibn Ayoun sur ordre du calife abbasside Haroun Ar-Rachid en 796 comme moyen de défense contre les attaques de la flotte byzantine en Méditerranée. Il représente, avec le Ribat de Sousse, l'une des deux forteresses les plus importantes de la côte du Sahel.

CARACTERISTIQUES DE LA VILLE DE MONASTIR

La population la ville de Monastir est évaluée à la date du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 (RGPH 2014) à 104535 personnes contre 81294 personnes lors du recensement de 2004. Elle s'est accrue au cours de la période intercensitaire (2004 – 2014) d'environ 23241 personnes, soit un croît démographique annuel moyen de l'ordre de 2324 contre 2236 entre (1994 – 2004) et 182 entre (1984 – 1994). En termes d'accroissement, la population de la ville a évolué avec un taux de l'ordre de 2,55% au cours de la dernière décennie (2004 – 2014).

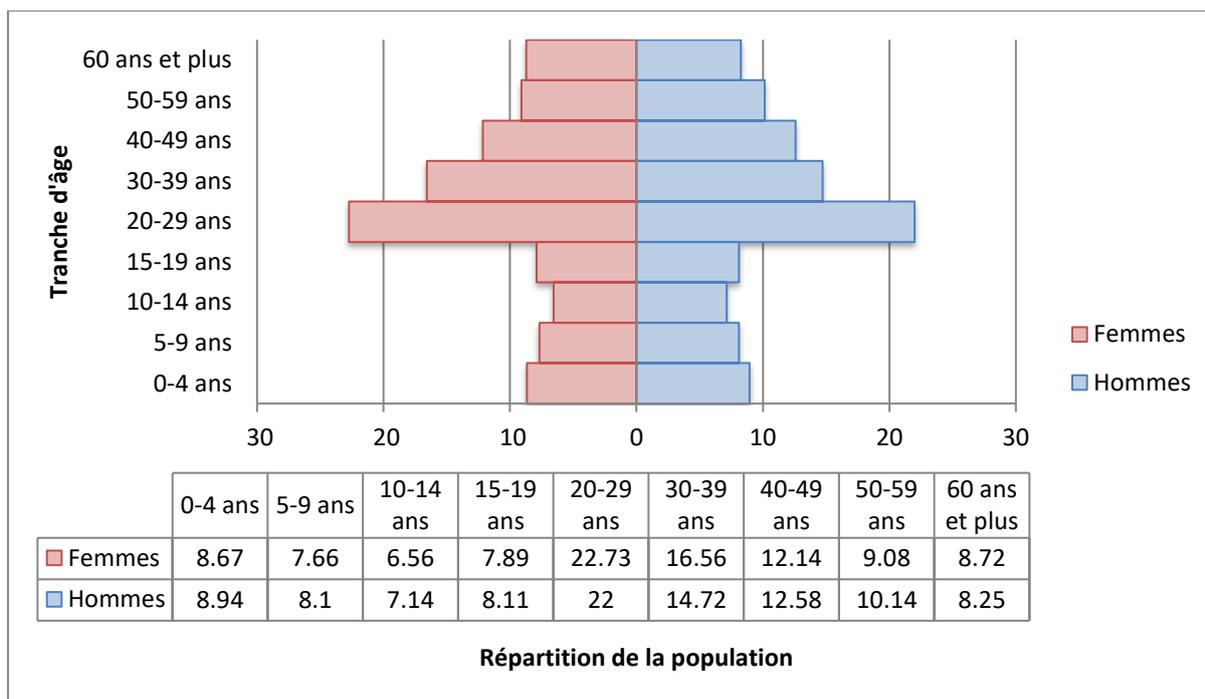
Graphique : Évolution de la population de la ville de Monastir



Source : Institut National de la Statistique

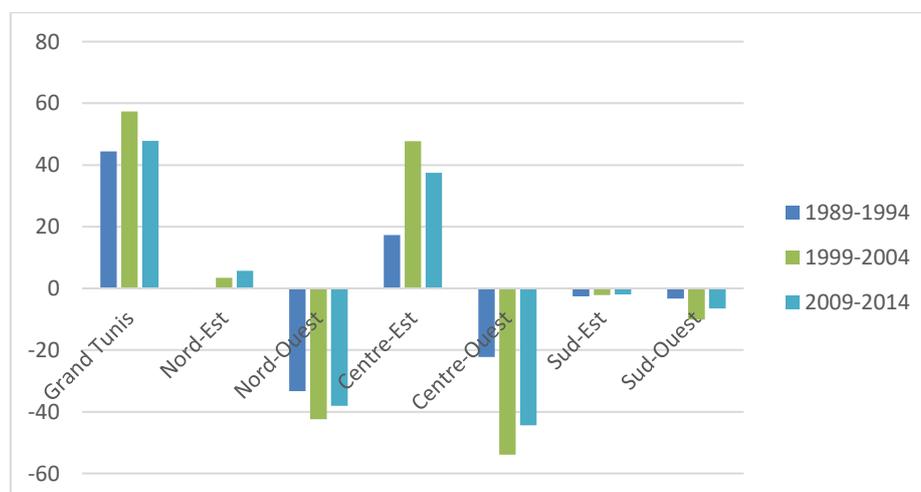
L'allure générale de la pyramide des âges reflète en quelque sorte l'état de la structure de la population par âge et sexe en un moment donné après avoir subi les variations des événements démographiques (naissances, décès, migrations vers l'étranger) durant des décennies. La pyramide des âges de Monastir obtenue à partir des données du recensement de 2014 présente une base rétrécie (pour les âges de moins de 20 ans) dû essentiellement à la baisse des naissances entre 1987 et 1994 et une quasi-régularité de la pyramide à partir de 20 ans et qui se poursuit même pour les âges avancés. Bien que la transition démographique en Tunisie ait progressé rapidement au cours des dernières décennies, dans le sens de la baisse des proportions des enfants et des adolescents d'une part, et de l'augmentation des proportions des jeunes, des adultes et des personnes âgées d'autre part. La population de la Tunisie reste encore une population jeune. Presque le tiers de la population (32.1%) est âgé de moins de 20 ans et la moitié (49.3%) de moins de 30 ans. Effectivement, à Monastir, 30,8% de femmes et 32,3% d'hommes sont âgées de moins de 20 ans et plus que la moitié de la population (53.9%) est âgée de moins de 30 ans.

Graphique : Répartition de la population de la ville de Monastir par âge et sexe (RGPH 2014) :



Source : Institut National de la Statistique

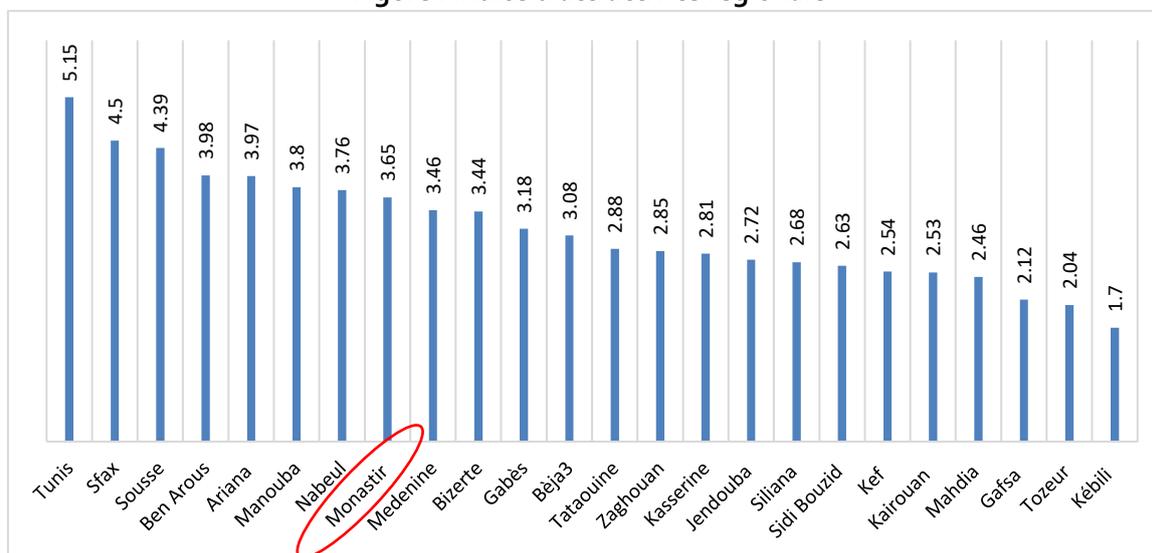
Le résultat du RGPH de 2014 montre que sur l'ensemble des régions du pays, seules deux zones ont enregistré un solde migratoire positif : le Grand Tunis et le Centre-Est. Monastir qui fait partie de la région du Centre-Est affiche un solde migratoire de l'ordre de 3886 habitants entre 2009 et 2014 (classée 4^{ème} en Tunisie). Et comme toute ville côtière, Monastir a connu au cours des dernières décennies une grande migration de la population ouvrière arrivant des zones intérieures à cause des problèmes liés au chômage et à la pauvreté grandissante qui ont détérioré leurs conditions de vie. Monastir est l'une des villes tunisiennes qui dispose de meilleures infrastructures et meilleurs équipements sociaux par rapport aux autres régions de la Tunisie ; elle offre également de plus grandes possibilités d'emploi. Monastir détient un taux d'activité de 51,3% et le plus bas taux de chômage du pays (9.9%). En plus, 52,8% de la population de Monastir sont propriétaires de leurs logements. Le taux de raccordements aux réseaux d'assainissement est de 96,7% (RGPH 2014, INS).



Source : Institut National de la Statistique

La ville de Monastir est considérée comme l'une des villes où les conditions de vie sont les plus prospères en Tunisie. Avec un Indicateur de Développement Régional¹ de l'ordre de 0.60, elle est classée 2^{ème} en 2018 après la capitale Tunis sur les 21 villes chefs-lieux des gouvernorats. En plus, Monastir est classé 8^{ème} selon l'Indice d'Attractivité Régionale (IAR)² en 2018 ; elle est considérée parmi les villes les plus attractives de la Tunisie.

Figure : Indice d'attractivité régionale



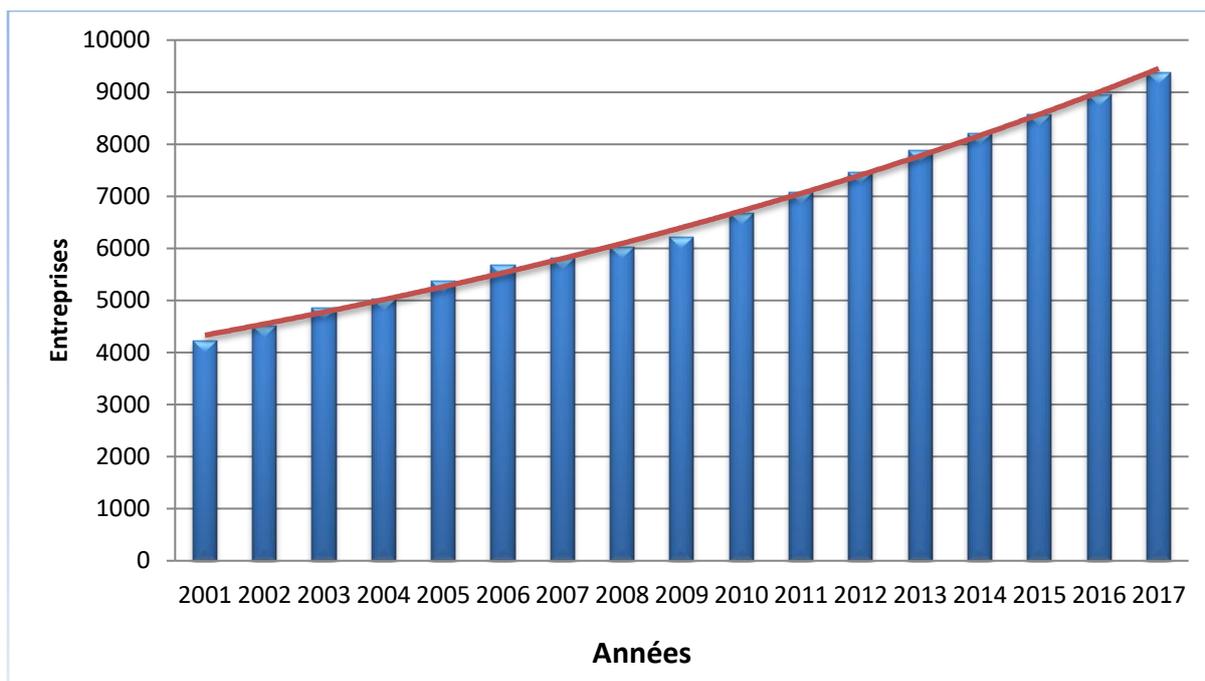
Source : IACE

Le secteur industriel et le tourisme constituent les principales activités de la population dans la ville de Monastir. Les industries textiles et de l'habillement sont les premiers fournisseurs d'emplois et représentent la première branche industrielle de la région dont la production est tournée essentiellement vers les pays de l'Union Européenne. Les exportations du secteur des vêtements et accessoires à Monastir représente 54% du marché tunisien. Notons que le secteur des industries du textile et de l'habillement est considéré comme stratégique pour l'économie nationale. Il est le principal secteur de l'industrie manufacturière en termes d'exportation, d'emploi et de valeur ajoutée (17 752 entreprises employant 158 449 personnes en 2017). Toutefois, le tissu industriel du gouvernorat de Monastir compte 617 entreprises ayant un effectif supérieur ou égal à 10 dont 438 sont totalement exportatrices. La courbe d'évolution des entreprises privées de la ville de Monastir montre que le nombre de créations d'entreprises ne cesse d'augmenter au fil des années.

Graphique : Évolution des entreprises privées de la ville de Monastir

¹ L'indice de développement régional développé par l'ITCEO est un indicateur synthétique basé sur 4 composantes : conditions de vie, indicateurs sociaux et géographiques, capital humain et indicateurs du marché du travail

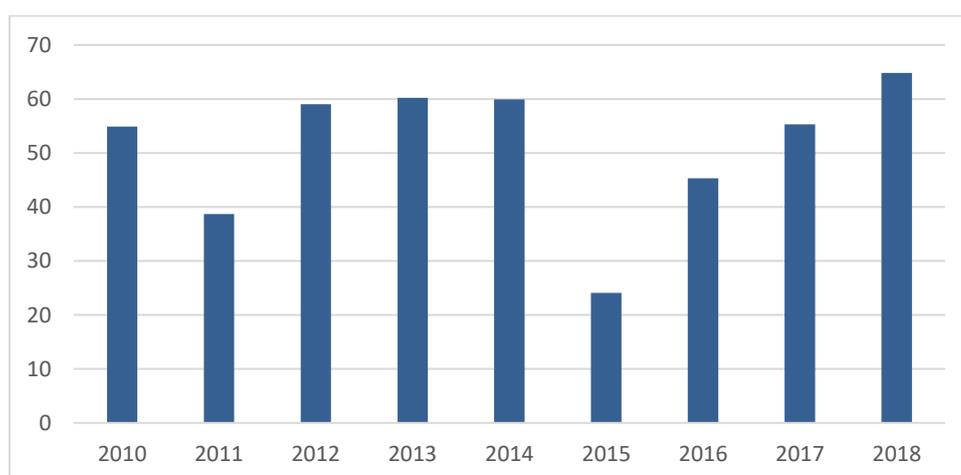
² Un indicateur synthétique élaboré dans le cadre d'un rapport sur l'attractivité territoriale. C'est le DAVOS de la Tunisie sur la compétitivité des économies et les conditions du déroulement des affaires « Doing Business » dans la mesure où il adopte la même méthodologie de la Banque Mondiale sur



Source : Institut National de la Statistique

Monastir est également considérée, depuis les années 70, comme l'un des centres les plus importants du secteur touristique tunisien, en particulier avec sa station balnéaire de Skanès. Il est à noter que la région de Monastir est forte de 50 hôtels totalisant une capacité de 21000 lits, 62 agences de voyages, 15 restaurants touristiques, deux parcours de golf, une marina et quatre musées. L'aéroport international de Monastir joue un rôle primordial dans le tourisme tunisien ; d'une capacité de 350000 passagers par an, il est le plus important du pays en nombre de passagers et aussi le plus grand aéroport de vols charters en Afrique. Situé à huit kilomètres à l'ouest de Monastir, sur le territoire de la station balnéaire de Skanès, il a été mis en exploitation en 1968 sur une superficie de 199,5 hectares. Il dessert Monastir et plus généralement toute la région du Sahel tunisien.

Graphique : Taux d'occupation touristique à Monastir



Source : Ministère du Tourisme

Monastir est par ailleurs le siège de l'université de Monastir qui couvre les gouvernorats de Monastir et Mahdia. Sur les seize établissements qui en dépendent, dix sont localisés à Monastir dont certains sont bien enracinés et qui ont grandement contribué à l'innovation technologique de la Tunisie moderne. Les étudiants représentant un cinquième de la population avec un effectif de 18762 étudiants pour l'année universitaire 2018/2019 ; la ville de Monastir est l'une des plus importantes en matière d'études universitaires avec Tunis, Sfax et Sousse.

La ville de Monastir est soumise à un climat méditerranéen littoral caractérisé par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides, avec une pluviométrie moyenne annuelle de l'ordre de 345 mm/an et une température moyenne qui varie de 14.5 à 23.5 °C.

L'INITIATIVE DE PROSPÉRITÉ DES VILLES EN TUNISIE

L'histoire de la Tunisie, plus que trois fois millénaire, s'est illustrée par l'importance du fait urbain et du poids politique, économique et culturel de ses villes. Aujourd'hui, avec deux tunisiens sur trois qui résident à l'intérieur de zones communales, la place de la ville dans le territoire est plus que jamais primordiale.

Les processus d'urbanisation entamés depuis le début du vingtième siècle ont abouti à un développement spectaculaire des villes, au renforcement de leur contribution à la croissance économique et au développement humain mais ils ont conduit aussi à l'émergence de certains problèmes qui ont fortement caractérisé la vie urbaine pendant des décennies. En effet, la révolution tunisienne qui a pris la ville comme son principal théâtre, a révélé divers maux dont souffre la ville, et qui ont constitué un frein pour l'épanouissement et le bien-être de sa population.

De ce fait, la Constitution de 2014 a fait de la décentralisation un choix incontournable en instituant le principe du pouvoir local et en considérant la participation citoyenne comme une garantie à la gouvernance démocratique. Le code des collectivités locales instaurés en 2018, reconnaît aux autorités locales un rôle clé dans le développement économique, social, environnemental et urbain de leur territoire et donne aux collectivités locales les moyens d'une gestion autonome administrative et financière, tout en garantissant le principe de solidarité, le principe de la coopération décentralisée, le principe de la démocratie participative et de la bonne gouvernance. Le programme national des réformes majeures entamés par le gouvernement prévoit le renforcement du financement du développement local à travers la fiscalité locale, l'amélioration de l'accès des ménages au financement du logement, l'amélioration de l'accès au financement des petites et moyennes entreprises dans les régions de l'intérieur, etc. En effet, la vision économique de la Tunisie adoptée par le gouvernement dans le dernier plan de développement quinquennal repose sur cinq axes stratégiques : (i) la bonne gouvernance et les réformes ; (ii) une économie dynamique créatrice d'emploi ; (iii) le développement des ressources humaines et l'inclusion sociale ; (iv) le développement régional et (v) l'économie verte.

Entre autres, la Tunisie a engagé des Stratégies de Développement Durable de Villes (SDV) à l'horizon 2030 dans le cadre du projet de « Renforcement et diffusion des initiatives de planification urbaine stratégique en Tunisie, en particulier dans les villes de l'intérieur » (MADINATOUNA). Le projet qui a démarré pour 9 villes, préconise une nouvelle approche de planification urbaine traitant des thèmes urbains, économiques, sociaux, culturels, environnementaux et de gouvernance, tout en veillant à prendre en considération les thématiques relatives au genre et aux jeunes. Par ailleurs, le projet a tenu compte des Objectifs de Développement Durable au niveau de l'analyse des potentialités et des

défis de développement des villes et au niveau de leurs plans d'actions de manière à ce que les SDV, soient entre autres des instruments de localisation et de concrétisation de l'agenda 2030.

Par conséquent, l'Initiative de Prospérité des Villes que la Tunisie projette d'adopter vient au moment opportun du fait qu'elle pourra jouer un rôle important en tant que cadre de mesure global permettant de suivre les réalisations des villes en matière de développement. D'une part, elle permettra de renforcer le processus de décentralisation et mettra à disposition des autorités des villes et collectivités locales un outil de suivi de politique stratégique où les données et les informations qui en font l'indice sont utilisées pour détecter l'évolution des dimensions de la prospérité et pour détecter les carences et d'autre part, elle permettra de suivre la contribution de ces SDV à l'atteinte des ODDs.

L'INITIATIVE DE PROSPERITÉ DES VILLES

L'initiative pour la prospérité des villes (IPV) est une initiative mondiale qui a été lancée lors du sixième Forum urbain mondial tenu en 2012. L'initiative de prospérité des villes consiste à utiliser un indice de prospérité, conçu au niveau de la ville pour mesurer globalement la prospérité urbaine de la ville. Il a été mis au point par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), en partenariat avec les gouvernements, les agences de développement, la société civile, les organisations non gouvernementales, les médias et autres parties prenantes sur la base d'enquêtes menées dans 54 villes de pays en développement afin de conceptualiser la prospérité et d'en identifier les éléments les plus critiques.

L'indice de prospérité des villes est un indice composite utilisé pour mesurer la prospérité d'une ville selon six dimensions liées à la façon dont les villes sont gérées et régies et à la manière dont elles créent et distribuent des avantages socio-économiques ou la prospérité. Il sert de plate-forme pour la comparabilité mondiale dans laquelle les villes peuvent évaluer leur situation et procéder au rapprochement de leurs taux et de leurs performances à celles d'autres villes dans le monde et permet d'évaluer les progrès et identifier les déficiences des différents paramètres de la prospérité au niveau de la ville.

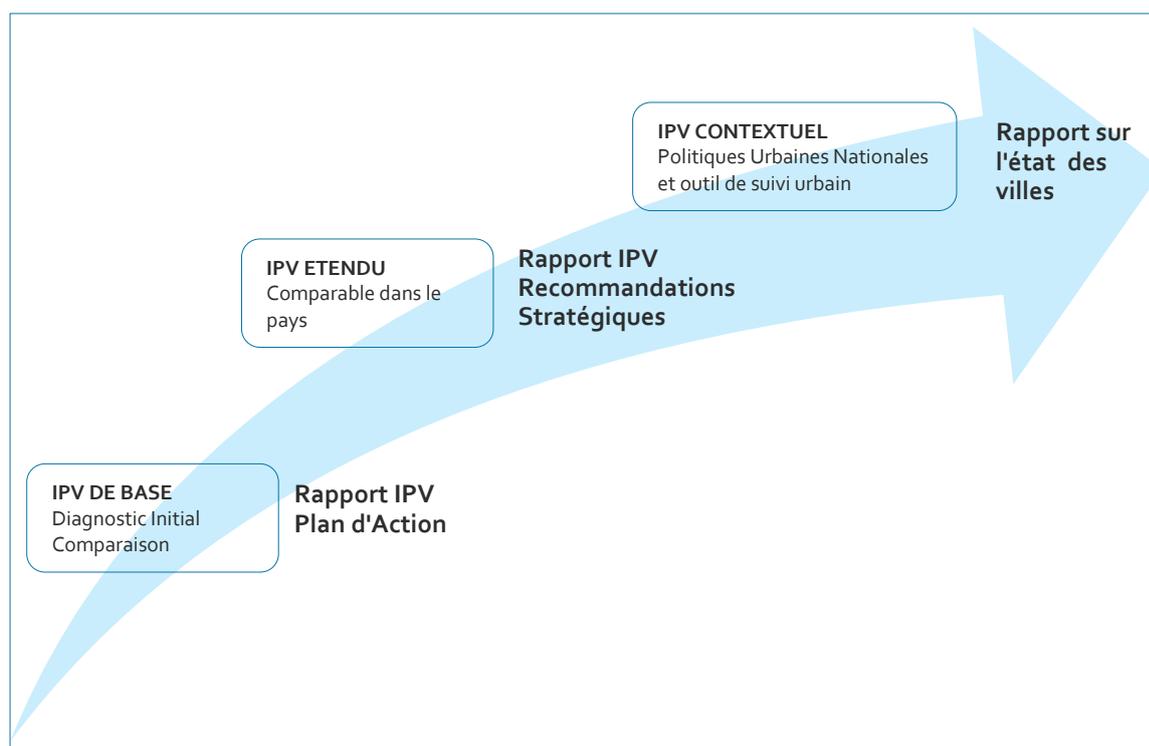
Cet indice fournit une mesure unique qui facilite la comparaison entre les villes. Il sert également d'outil de suivi et de diagnostic pour identifier les zones urbaines qui obtiennent ou non de bons résultats en termes de création et de répartition des avantages de la prospérité. Il permet entre autres d'identifier la composante ou facette de la ville qui affiche de bons ou de mauvais résultats en termes de contribution au progrès de la prospérité de la ville et aide ainsi à identifier le ou les domaines spécifiques nécessitant des mesures correctives.

L'IPV est mesuré selon trois scénarios décrits dans le graphique ci-dessous :

- 1) **L'indice de prospérité urbaine de base** : Cet indice est utile pour les villes qui souhaitent comparer leur niveau de développement et leur performance globale par rapport aux indices de prospérité, avec d'autres villes des sphères régionale et mondiale. L'indice de base de la prospérité urbaine fait recours à un ensemble d'indicateurs couramment disponibles dans toutes les villes, servant de plate-forme pour l'analyse comparative entre villes au niveau régional ou mondial.
- 2) **L'indice de prospérité urbaine étendue** : Cet indice est une version plus avancée du modèle de base. Sa fonction principale consiste à intégrer davantage d'indicateurs qui ne sont pas

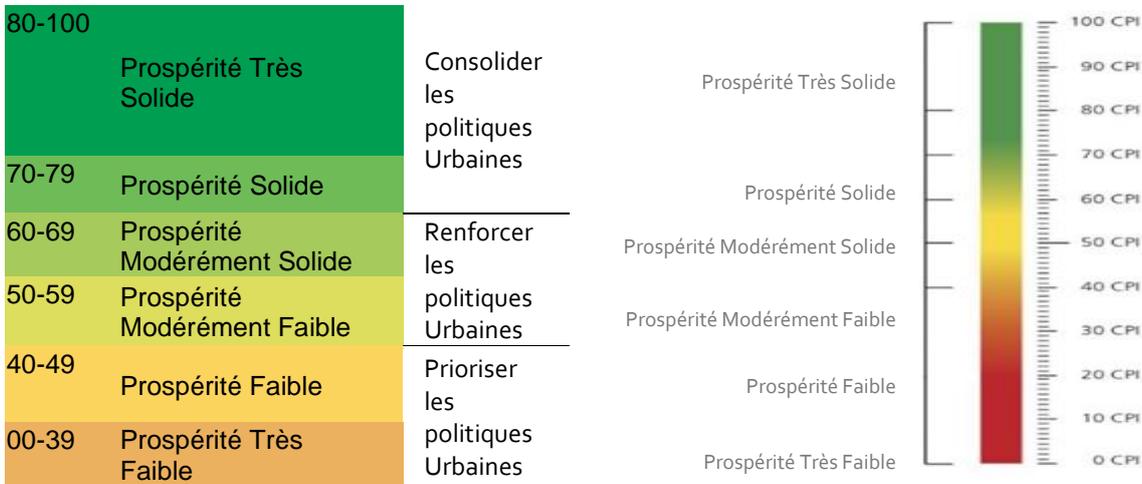
disponibles dans toutes les villes : la comparabilité n'est donc pas son objectif principal. La disponibilité d'informations locales et les caractéristiques particulières de la ville déterminent le nombre d'indicateurs à utiliser. La plupart des indicateurs sont de nature strictement urbaine et plusieurs disposent d'une composante spatiale, telle que l'utilisation de l'espace public, l'indice d'agglomération économique et l'indice de forme urbaine. L'indice étendu permet un dialogue politique et technique plus détaillé, essentiel à l'élaboration de politiques publiques plus informées. Cette version de l'indice permet de documenter les performances des villes au niveau des résultats.

- 3) **L'indice de prospérité urbaine contextuelle** : Cet indice est une amélioration du modèle de l'indice étendu et représente l'étape la plus avancée et la mieux performante du processus. Outre les indicateurs de base et élargis, un certain nombre de variables sont intégrées, dont les indicateurs dérivés des politiques et les activités récemment ou actuellement mises en œuvre dans la ville. Dans cette perspective, l'indice contextuel joue le rôle de mécanisme d'évaluation de la performance. Ses rôles majeurs consistent à mener le suivi des initiatives et des projets locaux nécessaires à la mise en œuvre de la vision urbaine afin de parvenir à un modèle de prospérité partagée et de développement durable.



Concrètement, pour le calcul de l'IPV, chaque dimension est composée d'une série de sous-dimensions, qui incluent à leur tour de nombreuses variables / indicateurs qui contribuent au calcul de l'indice spécifique. En tant que tels, les sous-indices sont calculés pour toutes les sous-dimensions, qui sont agrégées pour produire six indices pour toutes les six dimensions. La valeur globale de l'IPV est ensuite calculée en tant que moyenne des indices pour les six dimensions. La figure suivante montre comment la valeur globale de l'IPC, comprise entre 0 et 100, peut être interprétée en fonction des différentes catégories définies pour évaluer l'état de prospérité d'une ville donnée.

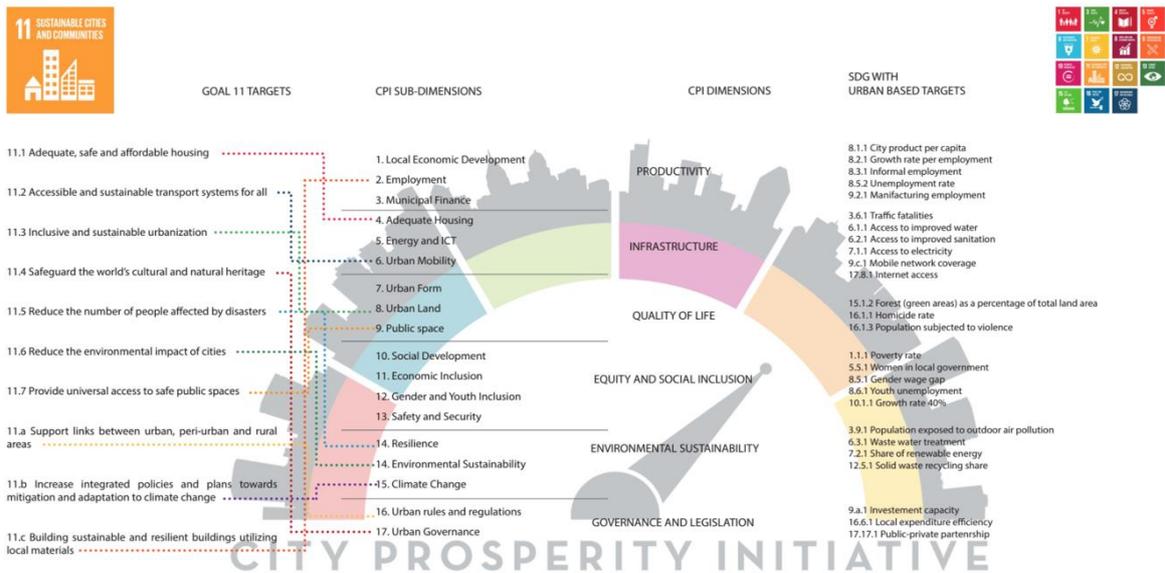
Figure : Échelle de prospérité et interprétation des indices



LIEN ENTRE L'IPV ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'indice de prospérité des villes peut être utilisé pour suivre et rendre compte des progrès réalisés par les villes dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, car il repose sur des indicateurs étroitement liés aux objectifs de développement durable (ODD). Au total, un quart de tous les objectifs de développement durable qui peuvent être mesurés au niveau local sont couverts par l'IPV. Plus précisément, les 10 cibles et indicateurs de l'ODD 11 sont intégrés à l'IPV. Globalement, l'IPV mesure de manière intégrée les progrès accomplis dans une ville (objectifs urbains) dans un cadre unique couvrant les composantes environnementale, sociale et économique de la prospérité et de la durabilité des villes.

GOAL 11 and The City Prosperity Initiative



LA MESURE DE LA PROSPÉRITÉ

L'indice de la prospérité des villes est un indice composite utilisé pour mesurer les performances totales d'une ville en **six dimensions**, liés à la manière dont les villes sont gouvernées ou créent et fournissent les avantages socio-économiques, ou à la prospérité.

1) Productivité

La dimension liée à la productivité mesure les performances moyennes des villes en termes de création des richesses et comment elles sont rendues accessible, ou de contribution des villes à la croissance et au développement économiques, à la génération de revenus, à la création d'emplois décents et à l'égalité d'accès aux opportunités pour tous.

2) Le développement des infrastructures

La dimension infrastructures mesure la performance moyenne de la ville en matière de développement d'une infrastructure adéquate pour l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, à de bonnes routes et aux technologies de l'information et de la communication– afin d'améliorer le niveau de vie et d'améliorer la productivité, la mobilité et la connectivité.

3) Qualité de vie

La dimension de la qualité de vie mesure la performance moyenne des villes en termes de bien-être général et de la satisfaction des citoyens.

4) Équité et inclusion sociales

La dimension Équité et inclusion sociale mesure la performance moyenne des villes à assurer une (re) répartition équitable des avantages liées à la prospérité, réduire la pauvreté et la prolifération des bidonvilles ou logements insalubres, protéger les droits des minorités et des groupes vulnérables, renforcer l'égalité des sexes et garantir une participation égale dans les domaines social, économique, politique et culturel.

5) Durabilité Environnementale

La dimension de la durabilité de l'environnement mesure la performance moyenne des villes en matière de protection de l'environnement urbain et de ses atouts naturels. Cela devrait être fait simultanément tout en assurant la croissance, en recherchant l'efficacité énergétique, en réduisant la pression sur l'utilisation des terres avoisinantes et des ressources naturelles environnantes et en réduisant les pertes environnementales au travers des solutions innovatrices et respectueuses de l'environnement.

6) Gouvernance et législation urbaines

La dimension Gouvernance et législation urbaines a pour objectif de démontrer le rôle de la bonne gouvernance urbaine dans la stimulation de l'action locale en faveur de la prospérité, y compris la capacité de réguler le processus d'urbanisation.

En guise de conclusion, il a été unanimement convenu que la prospérité implique le succès, la richesse, des conditions favorables, le bien-être ainsi que la confiance en l'avenir et les opportunités pour tous. Les villes prospères offrent une profusion de biens publics, permettant un accès équitable aux « biens communs » et le développement de politiques durables.

ESTIMATION DE L'INDICE DE PROSPÉRITÉ URBAINE

La prospérité d'une ville est déterminée en fonction d'un ensemble de facteurs ou de dimensions liés aux conceptualisations d'une ville prospère. Chaque dimension est composée de sous-dimensions, définies à partir d'un groupe de variables ou d'indicateurs mesurés pour la ville. En ce sens, l'IPV produit six sous-indices relatifs aux six dimensions de la prospérité : productivité, infrastructures, qualité de la vie, justice sociale et inclusion, durabilité environnementale, et enfin gouvernance et législation. L'agrégation de ces six indices secondaires génère une valeur consolidée représentant l'indice IPV.

Le tableau suivant représente les différentes dimensions, sous-dimensions et indicateurs de l'IPV :

INDICATEURS DE L'INDICE DE L'INITIATIVE POUR LA PROSPÉRITÉ URBAINE

DIMENSION	SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	
PRODUCTIVITÉ (P)	1. Dynamisme économique (EG)	1.1 Produit urbain par habitant	
		1.2 Taux de dépendance des personnes âgées	
		1.3 Revenu moyen du ménage	
	2. Agglomération économique	2.1 Densité économique	
		2.2 Spécialisation économique	
		2.3 Revenu moyen du ménage	
	3. Emploi	3.1 Taux de chômage	
		3.2 Proportion emploi / population	
		3.3 Emploi informel	
DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES (DI)	1. Infrastructure de logement	1.1 Amélioration de l'habitat	
		1.2 Accès au réseau urbain d'approvisionnement à l'eau potable	
		1.3 Accès au réseau urbain d'assainissement	
		1.4 Accès au réseau moderne d'alimentation en énergie électrique	
		1.5 Surface habitable suffisante	
		1.6 Densité de la population	
	2. Infrastructure sociale	2.1 Densité des médecins	
		2.2 Nombre des bibliothèques publiques	
	3. Technologies de l'information et de la communication	3.1 1 Accès à l'Internet	
		3.2 Accès à l'ordinateur à domicile	
		3.3 Vitesse moyenne de la bande de fréquence	
	4. Mobilité urbaine	4.1 Utilisation des transports en commun	
		4.2 Durée moyenne du trajet quotidien	
		4.3 Longueur du réseau de transport en commun	
		4.4 Décès par accident routier	
		4.5 Facilité d'accès au transport	
	5. Forme urbaine	5.1 Densité d'intersection de rue	
		5.2 Densité de la rue	
		5.3 Espace attribué aux rues	
	QUALITÉ DE LA VIE (QOL)	1. Santé	1.1 Espérance de vie à la naissance
			1.2 Taux de mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans
1.3 Taux de couverture vaccinale			
1.4 Mortalité maternelle			
2. Éducation		2.1 Taux d'alphabétisation	
		2.2 Durée moyenne de scolarisation	
		2.3 Taux d'éducation préscolaire	
		2.4 Taux net d'inscription dans l'enseignement supérieur	

	3. Sûreté et sécurité	3.1 Taux d'homicides
		3.2 Taux de vol
	4. Espace public	4.1 Accessibilité aux espaces publics ouverts
		4.2 Espace vert par habitant
JUSTICE SOCIALE ET INCLUSION SOCIALE (ESI)	1 Équité sociale et économique	1.1 Coefficient de Gini
		1.2 Taux de pauvreté
	2. Inclusion sociale	2.1 Ménages résidents dans des bidonvilles
		2.2 Chômage des jeunes
3. Inclusion des femmes et des hommes (IG)	3.1 Ratio garçons-filles en matière d'inscription dans les établissements d'enseignement secondaires	
	3.2 Proportion des femmes dans les administrations locales	
	3.3 Proportions des femmes dans la population active locale	
4. Diversité urbaine	4.1 Utilisation mixte des sols	
DURABILITE ENVIRONNEMENTALE (ES)	1. Qualité de l'air	1.1 Nombre de stations de suivi de la qualité de l'air
		1.2 Concentration des particules fines PM _{2,5}
		1.3 Émissions de dioxyde de carbone (CO ₂)
	2. Gestion des déchets	2.1 Collecte des déchets solides
		2.2 Traitement des eaux usées
		2.3 Proportion de recyclage des déchets solides
3. Energie appropriée	3.1 Proportions d'utilisation de l'énergie renouvelable	
GOUVERNANCE ET LÉGISLATION URBAINES (UGL)	1. Participation	1.1 Participation électorale
		1.2 Accès à l'information publique
		1.3 Participation civique
	2. Capacité institutionnelle et de financement des municipalités	2.1 Perception des revenus propres
		2.2 Délai de démarrage d'une entreprise
		2.3 Dette infranationale
		2.4 Efficacité des dépenses locales
3. Gouvernance de l'urbanisation	3.1 Utilisation efficace des sols	

INDICE DE PROSPÉRITÉ DE LA VILLE DE MONASTIR

SOURCES DE DONNÉES

Les données ont été collectées pour plus de 40 indicateurs comprenant à la fois le nombre d'indicateurs pour l'IPV de base et le nombre d'indicateurs pour l'IPV étendu. Les données des indicateurs pour la ville de Monastir provenaient de différentes sources avec un accent particulier sur les données de l'INS collectés dans le cadre du recensement, l'enquête Nationale sur le Budget, la

Consommation et le Niveau de vie des ménages, l'enquête nationale sur la population et l'emploi, l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS 6), le répertoire national des entreprises ainsi que les données provenant de la comptabilité nationale. Des informations supplémentaires ont également été obtenues à partir des sites des administrations publiques locales et centrales, de publications, de rapports sectoriels sur l'économie et l'environnement, ainsi que de données spécifiques extraites de publications d'institutions réputées telles que la Banque Mondiale et les institutions onusiennes.

Un atelier de formation spécial organisé par l'observatoire urbain de l'ONU-Habitat pour le renforcement de capacités des différents intervenants tant au niveau local que régional a été également organisé en Juin 2018, mettant l'accent sur les aspects techniques liés à la collecte d'indicateurs de l'IPV afin de doter les collectivités locales, les administrations centrales et les experts de l'INS des connaissances techniques nécessaires pour collecter les informations requises au niveau de la ville. Un second atelier a été tenu en Avril 2019 afin de valider les données collectées ainsi que les méthodologies de calcul des indicateurs élaborés spécialement pour la ville de Monastir.

Les activités de collecte des données peuvent être regroupées en trois tâches :

Tâche 1 : Inventaire des données d'enquêtes et des sources administratives existantes. Les résultats de l'inventaire ont permis de classer les données collectées par source, année de production et étendue de la donnée.

Tâche 2 : Traitement spécifique aux données brutes de quelques enquêtes et sources de données afin d'élaborer les indicateurs demandés.

Tâche 3 : Collecte des données de sources administratives directement auprès des producteurs ou à partir de leurs sites internet. Parfois on a eu recours à des sites d'institutions internationales et onusiennes à l'instar de ceux de la Banque Mondiale et de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDDC).

SOURCES DES DONNÉES DES INDICATEURS DE L'INDICE DE L'INITIATIVE POUR LA PROSPÉRITÉ URBAINE		
SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	SOURCE
1. Dynamisme économique	1.1 Produit urbain par habitant	Comptabilité Nationale (PIB régional) 2015
	1.2 Taux de dépendance des personnes âgées	Enquête Nationale sur la population et l'emploi 2018
	1.3 Revenu moyen du ménage	Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de vie des ménages 2015-2016
2. Agglomération économique	2.1 Densité économique	Comptabilité Nationale 2015
	2.2 Spécialisation économique	Répertoire National des Entreprises 2017
3. Emploi	3.1 Taux de chômage	Enquête Nationale sur la population et l'emploi 2018
	3.2 Proportion emploi / population	Enquête Nationale sur la population et l'emploi 2018
	3.3 Emploi informel	Enquête Nationale sur la population et l'emploi 2018
1. Infrastructure de logement	1.1 Amélioration de l'habitat	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
	1.2 Accès au réseau urbain d'approvisionnement à l'eau potable	Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS6) 2018
	1.3 Accès au réseau urbain d'assainissement	Enquête Nationale sur la population et l'emploi 2018
	1.4 Accès au réseau moderne d'alimentation en énergie électrique	Enquête Nationale sur la population et l'emploi 2018
	1.5 Surface habitable suffisante	Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS6) 2018
	1.6 Densité de la population	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
2. Infrastructure sociale	2.1 Densité des médecins	Source administrative (Ministère de la Santé Publique) 2018
	2.2 Nombre des bibliothèques publiques	Source administrative (Ministère des affaires Culturelles) 2018
3. Technologies de l'information et de la communication	3.1 Accès à l'Internet	Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS6) 2018
	3.2 Accès à l'ordinateur à domicile	Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS6) 2018
	3.3 Vitesse moyenne de la bande de fréquence	Site de la société Ookla Net Index Explorer
4. Mobilité urbaine	4.1 Utilisation des transports en commun	Enquête Nationale sur la population et l'emploi 2018
	4.2 Durée moyenne du trajet quotidien	Enquête Nationale sur la population et l'emploi 2018
	4.3 Longueur du réseau de transport en commun	Traitement d'imagerie satellitaire (Système d'Information Géographique)

	4.4 Décès par accident routier	Source Administrative (Observatoire National de Sécurité Routière Tunisien) 2018
	4.5 Facilité d'accès au transport	Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de vie des ménages 2015-2016
5. Forme urbaine	5.1 Densité d'intersection de rue	Traitement d'imagerie satellitaire (Système d'Information Géographique)
	5.2 Densité de la rue	Traitement d'imagerie satellitaire (Système d'Information Géographique)
	5.3 Espace attribué aux rues	Traitement d'imagerie satellitaire (Système d'Information Géographique)
1. Santé	1.1 Espérance de vie à la naissance	État Civil (INS) 2018
	1.2 Taux de mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans	Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS6) 2018
	1.3 Taux de couverture vaccinale	Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS6) 2018
	1.4 Mortalité maternelle	Enquête nationale tunisienne sur la mortalité maternelle (Institut National de la Santé Publique) 2011
2. Éducation	2.1 Taux d'alphabétisation	Enquête Nationale sur la population et l'emploi 2018
	2.2 Moyenne des années de scolarité	Enquête Nationale sur la population et l'emploi 2018
	2.3 Taux d'éducation préscolaire	Enquête Nationale sur la population et l'emploi 2018
	2.4 Taux net d'inscription dans l'enseignement supérieur	Enquête Nationale sur la population et l'emploi 2018
3. Sûreté et confiance	3.1 Taux d'homicides	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) 2016
	3.2 Taux de vol	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) 2016
4. Espace public	4.1 Accessibilité aux espaces publics ouverts	Traitement d'imagerie satellitaire (Système d'Information Géographique)
	4.2 Espace vert par habitant	Traitement d'imagerie satellitaire (Système d'Information Géographique)
1 Justice sociale économique	1.1 Coefficient de Gini	Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de vie des ménages 2015-2016
	1.2 Taux de pauvreté	Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de vie des ménages 2015-2016
2. Inclusion sociale	2.1 Ménages résidents dans des bidonvilles	Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

	2.2 Chômage des jeunes	Enquête Nationale sur la population et l'emploi 2018
3. Inclusion des femmes et des hommes	3.1 Ratio garçons-filles en matière d'inscription dans les établissements d'enseignement Secondaires	Enquête Nationale sur la population et l'emploi 2018
	3.2 Proportion de femmes dans les collectivités locales	Instance Supérieure Indépendante pour les Élections (ISIE) 2018
	3.3 Proportions de femmes dans la population active locale	Enquête Nationale sur la population et l'emploi 2018
4. Diversité urbaine	4.1 Utilisation mixte des sols	Traitement d'imagerie satellitaire (Système d'Information Géographique)
1 Qualité de l'air	1.1 Nombre de stations de suivi de la qualité de l'air	Source Administrative (Agence National de Protection de l'Environnement) 2018
	1.2 Concentration des particules fines PM _{2,5}	Banque Mondiale
	1.3 Émissions de dioxyde de carbone (CO ₂)	Banque Mondiale
2. Gestion des déchets	2.1 Collecte des déchets solides	Collectivités locales 2018
	2.2 Traitement des eaux usées	Office National d'Assainissement 2018
	2.3 Proportion de recyclage des déchets solides	Rapport de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets 2018
3. Energie appropriée	3.1 Proportions d'utilisation de l'énergie renouvelable	Rapport de l'Agence Nationale de la Maitrise de l'Energie 2018
1. Participation	1.1 Participation électorale	Instance Supérieure Indépendante pour les Élections (ISIE) 2018
	1. Accès à l'information publique	Collectivités locales 2018
	1.3 Participation civique	Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations IFEDA 2018
2. Capacité institutionnelle et de financement des municipalités	2.1 Perception des revenus propres	Site Web du Ministère des Finances 2016
	2.2 Délai de démarrage d'une entreprise	Banque Mondiale 2018
	2.3 Dette infranationale	Site Web du Ministère des Finances 2016
	2.4 Efficacité des dépenses locales	Site Web du Ministère des Finances 2016
3. Gouvernance de l'urbanisation	3.1 Utilisation efficace des sols	Traitement d'imagerie satellitaire (Système d'Information Géographique)

DÉFIS RENCONTRÉS

La mesure de l'IPV préconise la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de données factuelles, fiables, actualisées, accessibles et suffisamment ventilées. À cet effet, cette section traite les problèmes liés à la disponibilité et la qualité des données lors de la collecte :

- a) L'indisponibilité des données pour certains indicateurs au niveau de la Tunisie ; ce qui nous a obligé d'utiliser les données produites par les institutions internationales. C'était le cas pour les indicateurs sur la criminalité, le vol, la concentration en PM 2.5 et l'émission du CO₂.
- b) Certains indicateurs contiennent des données partielles et des proxys ont dû être développés pour leur calcul. Il s'agit notamment des données sur les revenus des ménages qui ont été remplacées par les données sur les dépenses des ménages de l'enquête consommation auxquels on a ajouté l'épargne des ménages estimé à partir de la comptabilité nationale.
- c) La disponibilité partielle de quelques données a entravé le calcul des indicateurs à l'instar de l'utilisation mixte des sols, où les plans d'aménagement urbains manquent d'informations permettant la mesure de cet indicateur.
- d) Dans certains cas, il n'existait pas de données au niveau des villes, ce qui nous a obligé à utiliser des données à l'échelle des gouvernorats, grandes régions ou même du pays ; et c'était le cas par exemple pour l'espérance de vie à la naissance, dont la méthodologie ne permet pas de mesurer cet indicateur à une échelle très fine.
- e) Les données administratives sont principalement conservées chez les producteurs et leur obtention nécessite le passage par la voie officielle, ce qui a pris beaucoup de temps dans certains cas.
- f) Différences dans la délimitation des frontières entre les limites des villes et celles des communes et délégations, ce qui a rendu la tâche de calcul des indicateurs difficile, surtout que les statistiques sont principalement diffusés à l'échelle des découpages administratifs officiels reconnus.
- g) Manque de données spatiales officielles permettant des analyses et calcul des indicateurs spatiaux, ce qui nous a obligé à les obtenir à partir des données spatiales ouvertes tels que l'imagerie satellitaire Landsat et la Cartographie collaborative OpenStreetMap.

Toutefois, malgré ces problèmes, la collecte des données indispensables au calcul de l'IPV basic et étendu a été pleinement assurée. Ces données proviennent essentiellement des différentes composantes du Système National des Statistiques ; ce qui a contribué énormément à assurer la qualité des données et à améliorer la coordination. Les données collectées ont été souvent ajustées et ont fait l'objet d'estimations, dans des cas minimes, lorsqu'elles étaient manquantes. D'autre part les informations géospatiales utilisées ont contribué à la production de nombreux indicateurs relatifs à l'IPV. L'utilisation de données spatiales s'est avérée essentielle et un atout pour le projet ; elles ont permis particulièrement de produire de nombreux indicateurs.

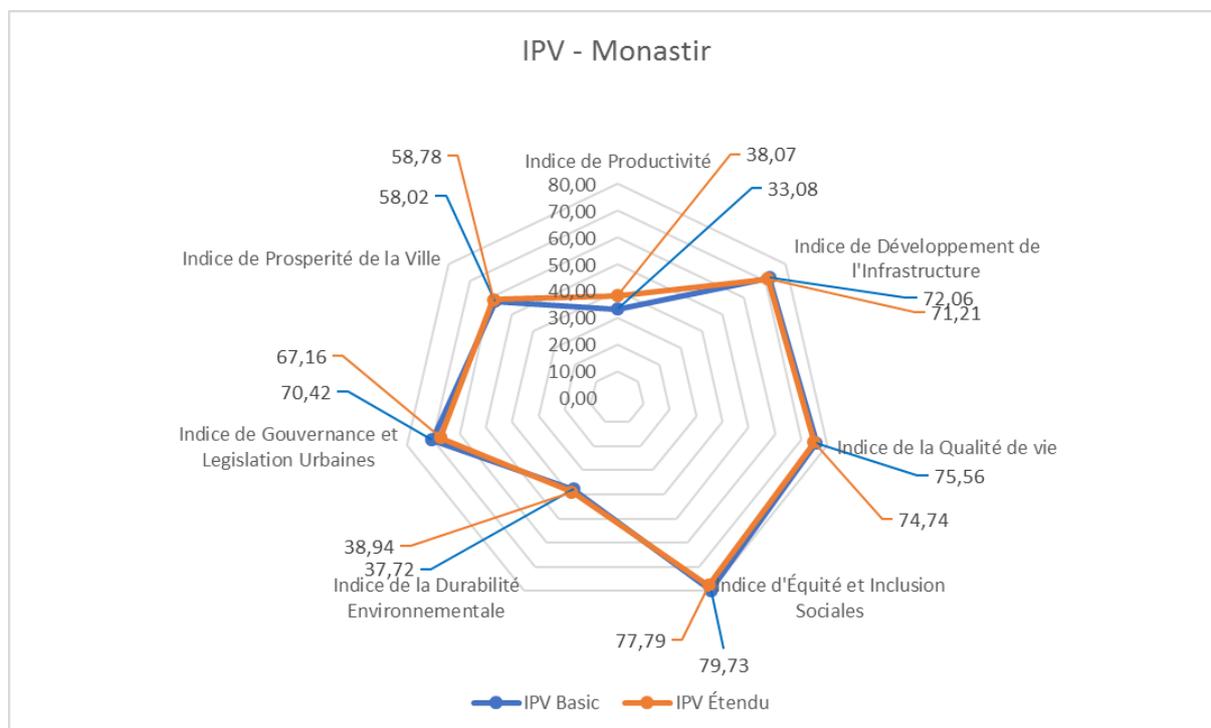
RESULTATS DE L'ETUDE

Cette section du rapport est dédiée à l'analyse et l'interprétation des résultats de l'IPV pour la ville de Monastir.

IPV GLOBAL POUR MONASTIR

La ville de Monastir a un score global de 57,87 pour l'IPV de base et de 58,78 pour l'IPV étendu, ce qui indique que la ville affiche un indice de prospérité modérément faible pour l'IPV de base et étendu mais qui est très proche de la prospérité modérément élevée (Figure).

Figure : L'indice de Prospérité de Monastir (IPV)



Le tableau ci-dessous présente un résumé des dimensions de l'IPV pour Monastir en 2018. De manière générale, les données montrent qu'il n'y a pas une grande différence entre l'IPV de base et l'IPV étendu, qui affichent tous deux des valeurs modérément faibles. Ainsi, pour les deux IPV, les principaux atouts sont les dimensions de la qualité de vie, de l'équité et de l'inclusion sociale, de la gouvernance et législation urbaine et le développement de l'infrastructure qui affichent des valeurs qui sont modérément solides. Ces facteurs sont des opportunités importantes pour Monastir et doivent être encore renforcés afin de contribuer au mieux à la prospérité de la ville.

Par contre, ceux de la productivité et la durabilité environnementale se situent, selon l'échelle de prospérité, dans la plage de la mesure «très faible». Ce qui met en évidence les problèmes environnementaux que Monastir rencontre ces dernières années.

La roue de la prospérité appelle à un bon équilibre entre les performances de toutes les dimensions afin d'atteindre la prospérité, d'où la nécessité d'une approche globale face à la performance de Monastir.

Table 2.1: Résumé des indices de l'IPV de Monastir

INDICE DE PROSPERITE DES VILLES	BASIC	ECHELLE DE LA PROSPERITE	ETENDU	ECHELLE DE LA PROSPERITE
Indice de Productivité	33,08	Très faible	38,07	Très Faible
Indice de Développement de l'Infrastructure	72,06	Élevé	71,21	Élevé
Indice de Qualité de vie	75,56	Élevé	74,74	Élevé
Indice d'Équité et Inclusion Sociale	79,73	Élevé	77,79	Élevé

Indice de Durabilité Environnementale	37,72	Très faible	38,94	Très faible
Indice de Gouvernance et Législation Urbaine	70,42	Élevé	67,16	Modérément élevé
Indice global de prospérité de la ville	58,02	Modérément Faible	58,78	Modérément Faible

Source : Calculs des auteurs.

Dans les sections qui suivent, on analysera les six dimensions de la prospérité et identifiera les points forts et les points faibles ainsi que les interventions appropriées à entreprendre au niveau de chacune des dimensions.

DIMENSION DE LA PRODUCTIVITÉ

Cette section traite la capacité de la ville à contribuer à sa croissance et à son développement économique, à la création d'opportunités génératrices de revenus, à la création d'emplois et à l'égalité des chances, garantissant ainsi un niveau de vie suffisant à toute la population. Trois sous-dimensions, à savoir : le dynamisme économique, l'agglomération économique et l'emploi, ont été mesurées pour cette dimension. Le tableau ci-dessous montre la performance de Monastir dans la dimension de la productivité, qui affiche des résultats modérément faibles en matière d'emploi et très faible en termes de croissance économique et d'agglomération économique.

Tableau: Indice de productivité - Performance de l'indicateur

Sous-dimension	Indicateur	Unité	Valeur	Classement	
				Basic	Etendu
Croissance économique	Production par habitant	US\$ par habitant	3 920,56	Très Faible	Très Faible
	Ratio de dépendance des personnes âgées	# de personnes âgées pour 100 personnes actives	9,5		
	Revenu moyen des ménages	US\$ Par ménage(PPP)	9 966,98		
Agglomération économique ³	Densité économique	US\$ /km ²	2 067 865	Très Faible	Très Faible
	Spécialisation économique	Adimensionnelle (valeur entre 0 et 1)	0,08762		
Emploi	Taux de chômage	%	6,5	Modérément Faible	Modérément Faible
	Proportion emploi / population	%	46,00		
	Emploi informel	%	26,00		
*Cet indicateur est calculé pour l'IPV basic seulement					

³ Agglomération économique ou les économies d'agglomération sont les avantages, les économies ou les coûts de réductions (moyennes) qui surviennent lorsque les entreprises et les personnes s'installent proches les unes des autres dans des villes et des pôles industriels (ONU-HABITAT, 2012)

L'IPV de base pour la productivité indique un niveau de performance de 33,08 alors que celui de l'étendu est de 38,07 ; ce qui signifie que la productivité de la ville est très faible pour les deux types d'IPV. Il convient donc de prendre en considération cette faiblesse et d'équilibrer la structure de la productivité de Monastir. Cette faible performance en matière de productivité est due essentiellement au fait que la ville présente une faiblesse pratiquement au niveau des trois sous-dimensions malgré une prospérité modérément élevée dans la sous-dimension de l'emploi (Monastir est l'une des villes où le taux de chômage est le plus faible en Tunisie).

Le produit urbain par habitant de la ville est 3 920,56 \$/h. Les statistiques montrent que le produit intérieur brut (PIB) de la Tunisie à prix courants par habitant est passé de 4.200 dollars en 2014 à 3.400 dollars en 2017, ce qui classe les habitants de la ville de Monastir au-dessus de la moyenne nationale.

Le revenu moyen des ménages est 9 966,98 \$ une valeur assez faible à l'échelle internationale, mais pour un pays comme la Tunisie qui est un pays en développement et qui vient d'entrer dans la catégorie des « pays à revenus moyens », cette valeur semble correcte à l'échelle de la Tunisie même si elle s'avère être un handicap pour la sous -dimension de productivité.

Le score en matière d'économie d'agglomération est faible ; ce qui est dû essentiellement au faible taux de la répartition spatiale de la productivité de la ville (2 067 865,50 \$/ km²), et partiellement à celui de la spécialisation économique. Cela pourrait être attribué d'un côté à l'étalement urbain dans la ville, et au manque de productivité, ce qui a pour effet de réduire la productivité par unité de surface et d'un autre côté au manque de diversité des activités dans la ville et à la concentration d'un nombre limité d'activités économiques dans la région, telles que le tourisme et les industries du textile.

En général, les économies d'agglomération proviennent de la concentration des entreprises et des travailleurs dans un même lieu, permettant aux entreprises de bénéficier des avancées technologiques, de meilleures opportunités pour partager les intrants intermédiaires, d'avoir accès à un nombre important de travailleurs ayant des compétences multiples et d'avoir accès à un marché important qui leur permet d'exploiter les économies d'échelle. Monastir devra devenir un centre urbain et un pôle régional ayant une aptitude à attirer des investissements productifs.

La ville a un ratio de dépendance des personnes âgées assez élevé, qui est de l'ordre de 9,5 ce qui signifie qu'il y a 9,5 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes de 15 à 64 ans. La charge économique sur le groupe d'âge actif est donc assez importante, ce qui défavorise la croissance économique. Ce phénomène est assez général en Tunisie vu l'accélération du vieillissement de la population tunisienne qui est classée première au niveau africain et arabe. D'autre part, la forte dépendance vis-à-vis de la vieillesse pourrait être attribuée au fait que, les personnes qui atteignent l'âge de la retraite restent inactifs à un taux national de l'ordre de 85,5% (INS, 2014).

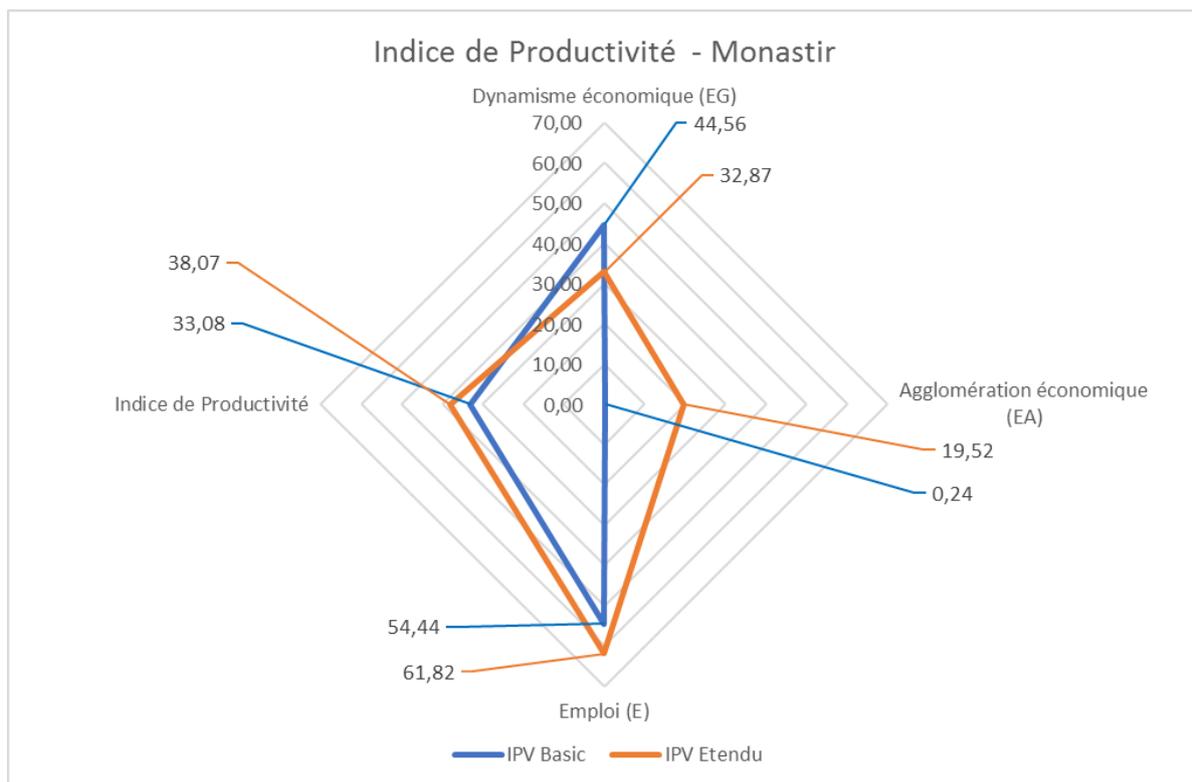
Le taux de l'emploi informel (26 emplois informels pour 100 personnes adultes) assez élevé est également un inconvénient pour la prospérité de la ville, dont l'économie devrait être essentiellement formelle, pour favoriser la productivité, les conditions de vie et de travail de sa population. Le ratio emploi / population (REP) est un indicateur qui reflète la capacité de l'économie à fournir des emplois à sa population. Pour Monastir, le REP est moyen (46 personnes employées pour 100 personnes adultes), c'est-à-dire que la ville a une capacité moyenne de créer des emplois pour sa population. Cependant, cela ne suffit pas pour évaluer le niveau de travail décent dans la ville ou son déficit. Il

peut être utile d'examiner les revenus, la durée du travail (à temps plein ou à temps partiel) et la qualité des emplois pour avoir une meilleure idée de la situation du marché du travail de la ville.

Toutefois, des initiatives solides et diverses sont nécessaires pour améliorer les maillons faibles de cette dimension. Des plans d'action et des efforts délibérés en faveur de la diversification des activités économiques et leur regroupement devraient être adoptés pour améliorer l'infrastructure économique. Une stratégie de diversification garantissant que l'économie de la ville dépende moins des dépenses publiques mais incitant le secteur privé à jouer un rôle plus dominant dans l'économie sera bénéfique à l'économie de la ville.

D'autre part, le renforcement du cadre réglementaire des activités économiques, la formalisation du travail informel est aussi nécessaire pour assurer la stabilité des finances publiques et permettra l'amélioration de la productivité de la ville. En outre, les stratégies pour la création d'emplois devraient être intensifiées afin de garantir un environnement propice à une meilleure condition de vie des citoyens. Une nouvelle politique de développement de la ville, valorisant les atouts spécifiques de la région, est nécessaire, notamment par la mise en place de conditions propices aux affaires permettant d'attirer les investisseurs. La relance de l'investissement et la création d'emplois de qualité sont des priorités.

Figure: Indice de Productivité, 2018



DIMENSION DE L'INFRASTRUCTURE

Le développement des infrastructures est au cœur du développement d'une ville prospère. La dimension infrastructure mesure la manière dont les villes utilisent les ressources disponibles pour déployer une infrastructure fonctionnelle et efficace. Les infrastructures et les services publics tels que les réseaux routiers, l'alimentation en eau, le logement, l'assainissement, l'électricité, les établissements de santé et les TIC sont essentiels pour assurer les moyens de subsistance de la

population et améliorer la qualité de leur vie tout en renforçant l'attractivité de ces régions. La dimension Développement des infrastructures à Monastir a affiché un taux de 70,96 pour l'IPV de base et 71,21 pour l'IPV étendu, conférant ainsi un classement de niveau élevé pour cette dimension.

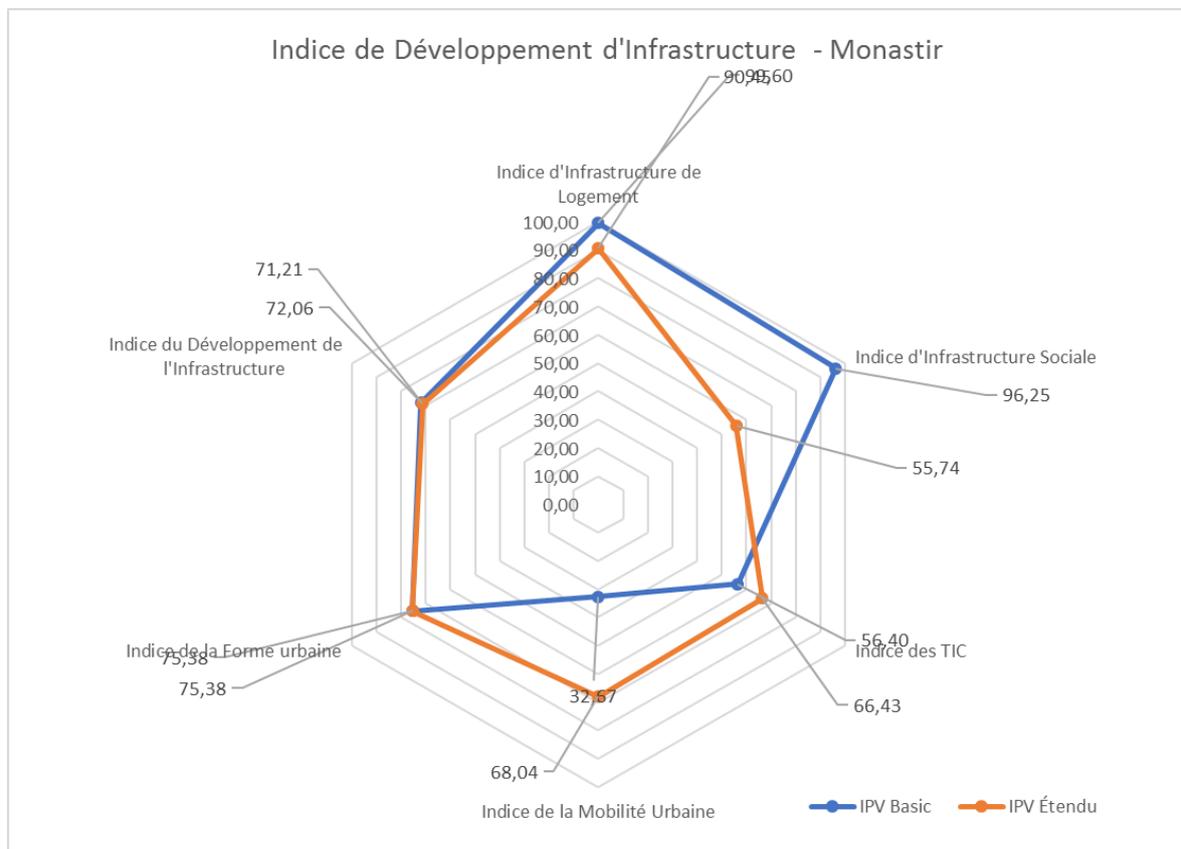
Tableau : Indice de développement des infrastructures

Sous-dimension	Indicateur	Unité	Valeur	Classement	
				Basic	Etendu
Infrastructure de logement (IL)	Habitat amélioré	%	99,70	Très Solide	Très Solide
	Accès aux sources d'eau améliorées	%	99,60		
	Accès aux services d'hygiène et assainissement	%	98,10		
	Accès à l'électricité*	%	99,30		
	Surface habitable suffisante*	%	97,30		
	Densité de la population	Habitant / Km ²	6976,814		
Infrastructure sociale (IS)	Densité des médecins	# / 1,000	7,18	Très Solide	Modérément faible
	Nombre des bibliothèques publiques	# / 100,000 Personnes	1,91		
Technologies de l'information et de la communication (TIC)	Accès à l'Internet	%	56,40	Modérément faible	Modérément Solide
	Possession d'un ordinateur à domicile	%	42,90		
	Vitesse moyenne de la connexion internet*	Kbps (Kilobytes par second)	8050		
Mobilité Urbaine (MU)	Utilisation des transports publics	%	8,2	Très faible	Modérément Solide
	Durée moyenne du temps de voyage quotidien	Minutes (min)	18,4		
	Longueur du réseau de transport de masse*	Km / 1000,000 Habitant	4627,538		
	Décès par accident routier	# / 100,000 Habitant	8,54		
	Abordabilité du transport	%	0,0016		
Forme urbaine (FU)	Densité des intersections de routes	# / Km ²	83,04	Modérément Solide	Modérément Solide
	Densité des routes	Km / Km ²	21,40		

	Surface allouée aux rues	%	21,03		
*Cet indicateur est calculé pour l'IPV basic seulement					

Il existe des indicateurs faibles, qui doivent être améliorés en priorité, et des facteurs importants, qui doivent être maintenus pour atteindre un certain équilibre et atteindre des niveaux de prospérité plus élevés. Parmi les indicateurs qui nécessitent une attention urgente, on peut citer : le nombre de bibliothèques publiques, l'utilisation du transport en commun, l'accès à l'Internet et aux ordinateurs à la maison, la densité urbaine des rues ainsi que les terrains alloués aux rues. Cela appelle à un renforcement des politiques urbaines qui soutiennent le développement des infrastructures.

Figure 2.3: Indices d'infrastructure pour Monastir



L'indice d'infrastructures de logement est le maillon le plus important de cette dimension. Toutefois, cette évolution a été contrebalancé par les infrastructures sociales, les TIC, la mobilité urbaine et la connectivité dans les rues, qui ont enregistré des performances très faibles ou modérément faibles selon le type d'IPV dans l'échelle de la prospérité.

Les infrastructures de logement à Monastir sont convenables, comme en témoignent le nombre élevé de logements améliorés (99,7 ménages sur 100 vivent dans des maisons durables), le nombre de ménages ayant accès à l'eau (99,6 ménages sur 100), l'accès à l'assainissement amélioré (98,1%) et la surface habitable suffisante. Cela est principalement dû aux programmes de logement destinés aux ménages à faibles revenus, aux programmes spécifiques aux logements sociaux et à la réhabilitation et rénovation des quartiers populaires.

La plupart des indicateurs relatifs aux infrastructures de logement sont très élevés, à l'exception de la densité de population, qui peut également être associée à l'étalement urbain de la ville au détriment des terrains agricoles, d'où la nécessité de redéployer de nouveaux plans d'aménagements de la ville tenant en compte les nouvelles extensions urbaines. Toutefois, la mobilité urbaine, la part des surfaces allouées aux rues, le nombre de bibliothèques et l'utilisation des TIC par les ménages sont, plus ou moins, une source de préoccupation pour la ville, qu'il convient d'améliorer tout en prenant les mesures nécessaires pour éviter toute dégradation éventuelle. Le principal problème auquel la ville est confrontée en matière de mobilité urbaine est le transport public qui n'est pas assez développé (seulement 8,2% des déplacements motorisés sont parcourus par voie de transport publique), avec une durée moyenne de 18,4 minutes des trajets journaliers en transport public ; ce taux assez bas s'explique par une insuffisance de l'offre de TC à Monastir. La connectivité entre les rues de la ville est bonne en général mais elle est affectée par la part des terrains alloués aux rues (21,03 %). Il est impératif d'améliorer la connectivité et la perméabilité de l'espace urbain afin de promouvoir la sécurité du mouvement des piétons et de réduire les embouteillages dans la ville.

Pour de ce qui est de l'infrastructure sociale, la ville ne compte que deux bibliothèques publiques seulement pour toute sa population. Il est donc recommandé d'augmenter le nombre de bibliothèques publiques afin de promouvoir la culture de la lecture et de contribuer ainsi à l'encouragement à la lecture et à la culture au sens large. À Monastir, l'accès aux ordinateurs à domicile est en dessous de la moyenne (42,9%), l'accès à l'Internet est moyen (56,4%) aussi ; même si la vitesse moyenne du haut débit est hautement classée. Cette sous-dimension reste donc relativement faible surtout pour l'IPV de base. D'autre part, les accidents de la route affichent un taux annuel de 8,54 victimes pour 100000 habitants en 2018 ; même si ce chiffre n'est pas trop alarmant du fait que les accidents de la route présentent un fléau pour la Tunisie en général. En effet, la sécurité routière est un problème majeur en Tunisie et les incidences économiques engendrées par les accidents sont énormes. Selon l'association tunisienne de la prévention routière, ils ont coûté à l'État quelques 3000 millions TND durant les 5 dernières années (1000 millions USD).

INDICE DE QUALITÉ DE VIE

La qualité de vie est un facteur déterminant du bien-être et de la prospérité. Pour promouvoir le bien-être, il est impératif d'améliorer la sécurité et l'accès à une bonne santé, à l'éducation et à un espace public ouvert. Le tableau ci-dessous montre la performance des indicateurs de qualité de vie.

Tableau X : **Tableau : Indices sur la qualité de vie**

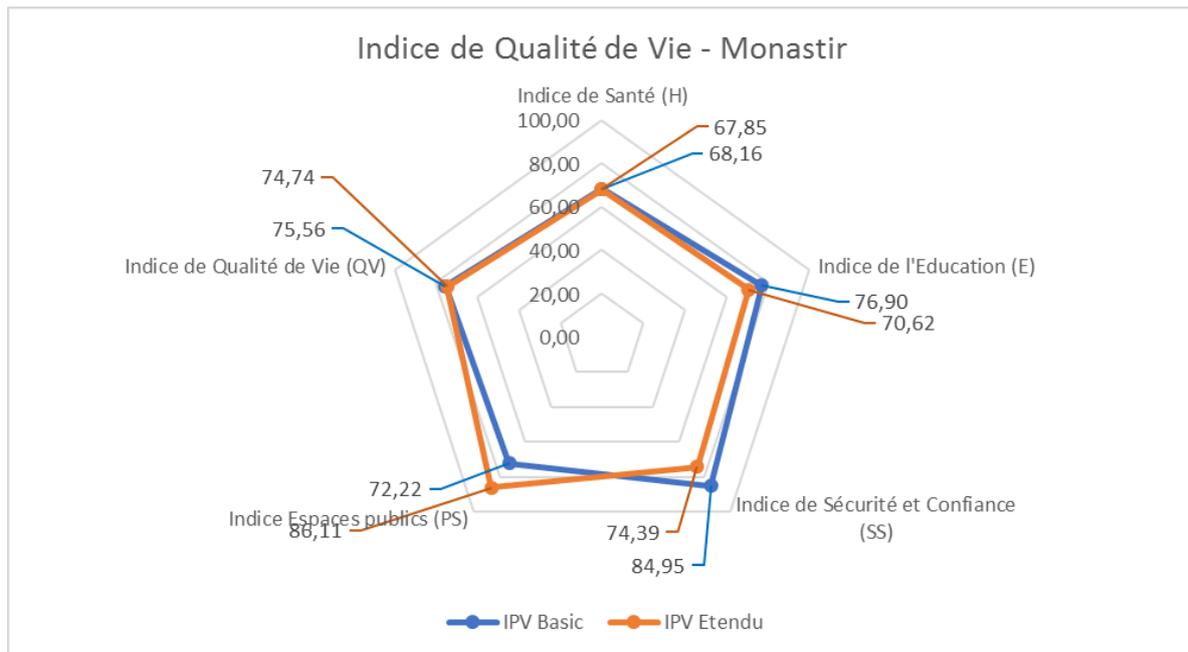
Sous-dimension	Indicateur	Unité	Valeur	Echelle d'interprétation	
				Basic	Etendu
Santé	Espérance de vie à la naissance	Années	75,40	Modérément solide	Modérément solide
	Taux de mortalité des moins de 5 ans	# / 1,000 naissances vivantes	13,00		
	Taux de couverture vaccinale*	%	83,90		
	Taux de mortalité maternelle*	# / 100,000 naissances vivantes	30,5		

Education	Taux d'alphabétisation	%	91,0	Solide	Solide
	Durée moyenne de scolarisation	Années	9		
	Éducation préscolaire*	%	96,1		
	Taux net d'inscription dans l'enseignement	%	32,58		
Sécurité et sûreté	Taux d'homicides	Homicides par 100000 personnes	3,05	Très solide	Solid
	Taux de vols*	Vols par 100000 personnes	461,28		
Espaces publics	Access aux espaces publics ouverts	%	72,22	Solide	Très solide
	Espace vert par habitant*	m ² par habitants	48,40		
* Cet indicateur n'est pas utilisé pour le calcul de l'IPV de base					

La qualité de vie est la deuxième dimension la plus performante à Monastir. Comme le montre la figure ci-dessus, les indices de QV de base et étendu sont tous deux élevés avec des valeurs respectives de 75,56 et 74,74.

Les sous-dimensions de la sécurité et l'accès aux espaces publics sont les mieux côtés. En effet, les taux des homicides et vols en Tunisie restent parmi les plus faibles dans le monde, la Tunisie est réputée depuis des décennies pour être un pays "sûr" et "stable" même si le taux de criminalité a augmenté ces dernières années (une hausse de 13% en 2018, par rapport à 2017, selon les dernières statistiques de sécurité, relatives à la lutte contre la criminalité). Selon le site Numbeo, Monastir demeure parmi les villes où la criminalité est faible (Indice de Criminalité perçu est 27,21) et la sécurité est élevée (Indice de Sécurité perçu est 72,79). L'indice d'espace public est estimé à 72,22 et 86,11 respectivement pour les IPV de base et étendu. Le classement étendu de l'IPV est très solide en raison de la part d'espace vert par habitant qui est élevée (48,40 m²/habitant supérieur au taux requis de 15 m²), nécessaire pour améliorer la qualité de la vie et la qualité de l'air. Il est toutefois nécessaire de conserver aussi les espaces ouverts, faciliter leurs accessibilités et promouvoir leur utilisation.

Figure : Indices de qualité de vie -pour Monastir, 2018



La sous-dimension de l'éducation de l'IPV est classée respectivement élevée et modérément élevée avec des taux de 76,90 et 70,62 pour l'IPV de base et celui étendu. Cette différence provient de la valeur du taux de scolarisation au niveau tertiaire (32,58%) qui reste assez faible même si la scolarisation au niveau universitaire est en augmentation eu égard à la politique éducative tunisienne depuis l'indépendance, qui a concentré ses efforts pour développer le système éducatif en général afin qu'il puisse produire une base de capital humain solide qui soit en mesure de répondre aux besoins changeants d'une nation en développement.

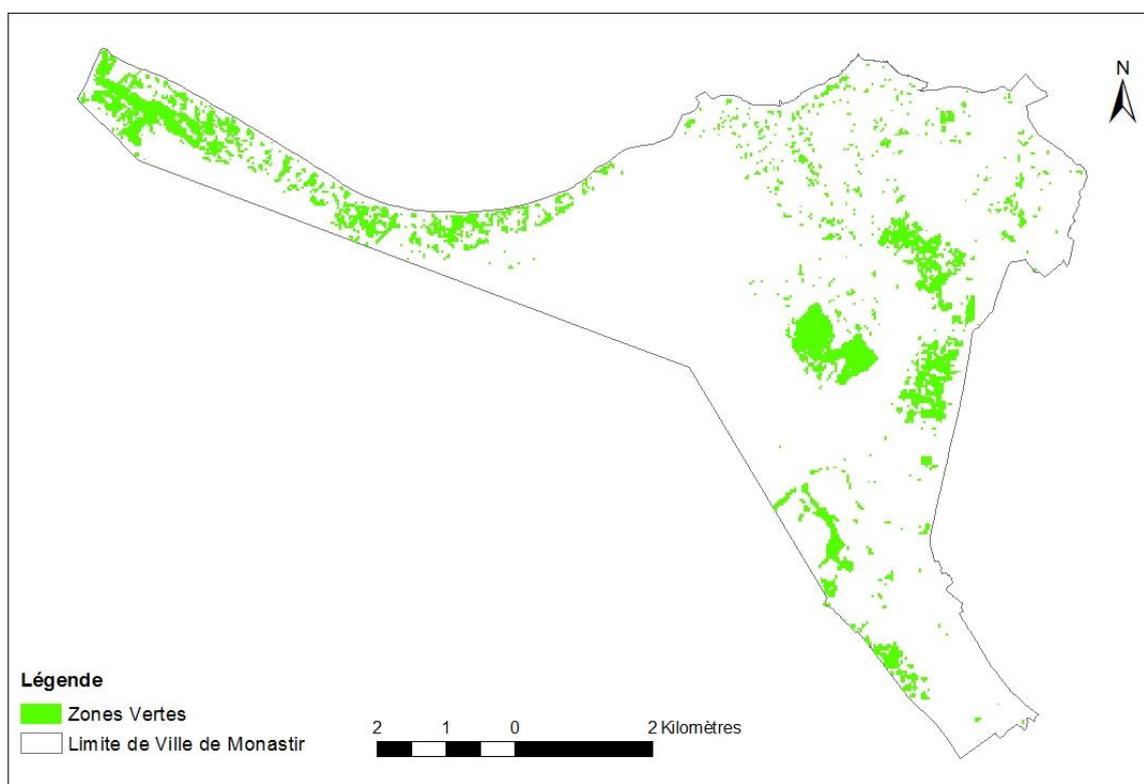
La sous-dimension sur la santé est modérément élevée pour les deux types d'IPV, ceci est dû essentiellement à l'espérance de vie et le taux de vaccination qui sont assez élevés. Il convient de noter que les statistiques au niveau national et des grandes régions ont été utilisées pour représenter Monastir car les données au niveau de la ville n'étaient pas disponibles. Le taux de mortalité des enfants de moins que 5 ans à l'échelle nationale est passé de 16 pour 1 000 naissances en 2010 à 13 en 2018, qui est très en deca du taux de mortalité mondial des moins de cinq ans (93 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1990 contre 39 pour 1000 en 2018). Outre l'amélioration des soins, l'amélioration du niveau de vie et la baisse de la fécondité, la lutte pour la baisse de la mortalité infantile en Tunisie a été menée sur plusieurs niveaux tant sur un plan purement médical, que sociétal et économique. Le taux de mortalité maternelle en Tunisie est passé de 68,9 pour 10000 naissances vivantes en 1993-1994 à 44,8 en 2010-2011. L'amélioration du taux de mortalité maternelle peut être attribuée à l'engagement politique volontaire pris en Tunisie sur les questions liées à l'égalité des sexes, notamment l'accès à la planification familiale, la légalisation de l'avortement, et la création de l'office national de la famille et de la population et de l'initiative tunisienne sur la maternité sans risques lancée en 1999.

Encadré 1: Contribution des espaces verts et des espaces publics à la qualité de la vie à Monastir

Malgré son climat typiquement semi-aride tout au long de l'année (Monastir affiche une température annuelle moyenne de 18,1 °C et des précipitations annuelles moyennes de l'ordre de 328 mm), la ville de Monastir a une proportion considérable de sa superficie couverte par des espaces verts urbains. La part d'un habitant de la ville en espace vert est de 48,40 m² / habitant, dépassant ainsi largement le seuil précisé dans l'IPV qui est de 15 m² / habitants. En outre, de nombreux espaces verts sont ouverts au public, de sorte que 72,22% de la population a accès à des espaces ouverts situés à moins de 400 mètres de leurs habitations, que ça soit le long des réseaux routiers ou de la plage. Ce taux donne une influence considérable à la sous-dimension Qualité de Vie (QV) de l'IPC de la ville.

Toutefois, la performance de cet indicateur est menacée par l'expansion urbaine, qui se produit uniquement aux dépens des espaces verts. L'analyse de l'expansion urbaine au cours des dernières années montre qu'une grande partie des zones vertes ont été artificialisées, en particulier dans les terres agricoles au Sud-Est de la ville, au profit de l'étalement urbain. Avec la pollution de l'air, la chaleur urbaine et les températures extrêmes en été et en hiver qui font partie des problèmes auxquels les villes dont Monastir, sont confrontées aujourd'hui ; des efforts délibérés en faveur de la conservation des écosystèmes et de la protection des espaces publics sont nécessaires car ils contribuent de manière significative à l'amélioration des conditions environnementales dans les villes.

La figure ci-dessous montre la répartition des espaces publics ouverts et des autres espaces verts de la ville de Monastir.



L'équité et l'inclusion sociale sont essentielles pour respecter le principe de ne laisser personne de côté, comme le stipule le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Une société inclusive est une société qui surpasse les différences de race, de sexe, de classe sociale, de génération et de géographie (ONU-Habitat, 2012). Une ville est prospère si toutes les formes d'inégalité sont évitées ou éliminées – selon le revenu, logement, sexe, etc. Le tableau ci-dessous montre la performance des indicateurs dans cette dimension pour la ville de Monastir.

Tableau : Indices d'équité et d'inclusion sociale

Sous-dimension	Indicateur	Unité	Value	Echelle d'Interprétation	
				Basic	Étendu
Équité Économique	Coefficient Gini	Adimensionnelle (valeur entre 0 et 1)	0,2752	Modérément solide	Modérément solide
	Taux de pauvreté	%	4,60		
Inclusion sociale	Ménages ayant les caractéristiques des bidonvilles	%	0,26	Solide	Solide
	Taux de chômage des jeunes	%	14,9		
Inclusion selon le genre	Ratio garçons-filles au secondaire	Adimensionnelle (valeur entre 0 et 1)	1,00	Très solide	Très Solid
	Participation des femmes dans les gouvernements locaux *	%	50,00		
	Participation des femmes dans la main d'œuvre locale*	%	41,3		
*Cet indicateur n'est pas utilisé pour le calcul de l'IPV de base					

La dimension de l'équité et de l'inclusion sociale de la ville, est élevée tant pour l'IPV de base qu'étendu (79,73, 77,79) ; c'est la sous dimension de l'IPV de la prospérité de la ville la plus performante pour les deux types d'IPV. Les scores les plus élevés se trouvent dans les sous-dimensions Inclusion Genre et Inclusion sociale, qui sont respectivement très solide et solide, aussi bien pour l'IPV de base que pour l'IPV étendu.

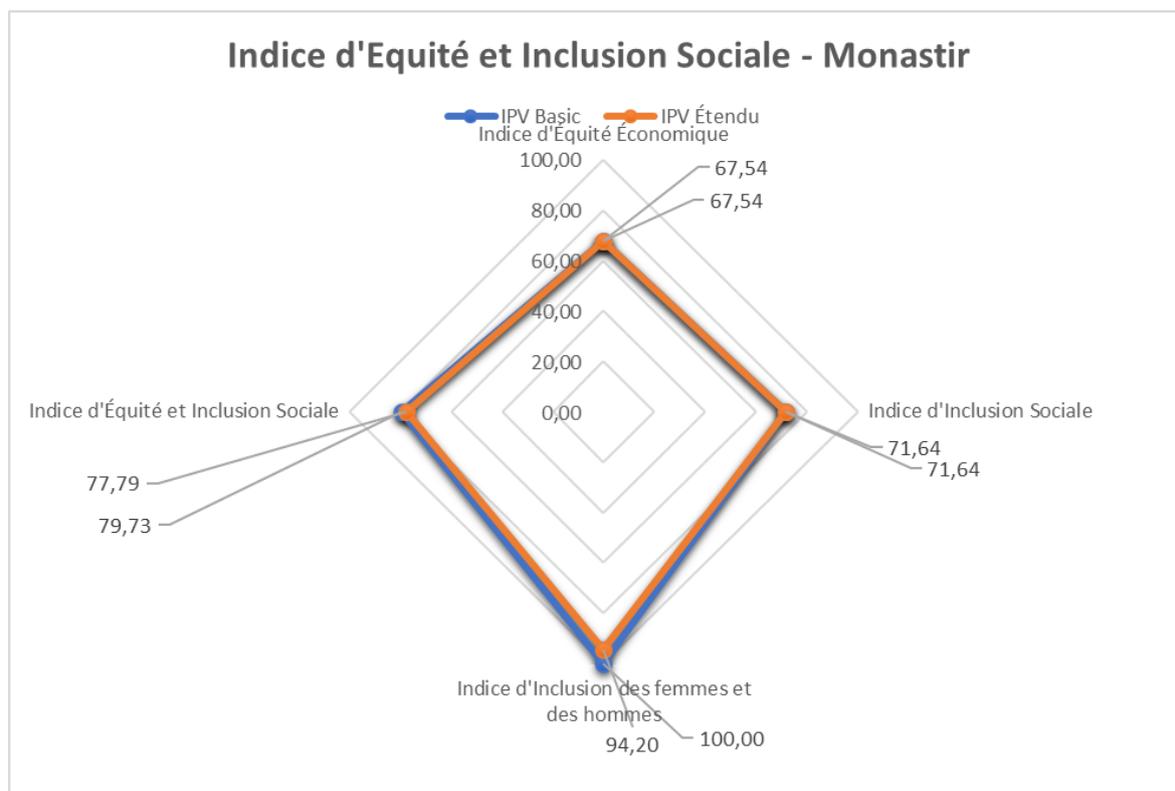
Toutefois, la sous-dimension Inclusion sociale comporte un maillon faible qui est le taux de chômage des jeunes (14,9%) ; fortement supérieur au taux de chômage de la ville (6,5%) en général ; ce qui met en évidence la situation du marché de l'emploi difficile à laquelle sont confrontés les jeunes tunisiens. Leur insertion et intégration dans le marché de l'emploi est l'une des préoccupations majeures des

gouvernements ; d'où le lancement en juin 2019 d'une stratégie nationale de l'emploi qui sera mise en œuvre dans la période allant de 2020 à 2030, et dont la principale orientation est d'adapter la formation des diplômés de l'enseignement supérieur et ceux de la formation professionnelle, avec l'évolution des besoins du marché de l'emploi.

La sous-dimension de l'équité économique affiche un IPV modérément solide grâce au coefficient de Gini qui est de l'ordre de 0,27 ; ce qui conforte l'idée que les ménages de la ville de Monastir ne sont pas très différents en termes de niveau de vie. En effet, ce taux qui mesure le niveau d'inégalité de la répartition des dépenses dans la population est proche de celui des pays les plus égalitaires qui ont un coefficient de l'ordre de 0,2 (Danemark, Suède, ...). Il convient de noter que le taux de pauvreté a contribué à la baisse du score de cette sous-dimension même si sa valeur (4,6%) est largement inférieure à la moyenne nationale (15,2%).

La sous-dimension d'inclusion de genre est solide à la fois dans l'IPV de base et étendu, à 100 et 94,20 respectivement. Ce taux élevé est dû à la forte représentation des femmes dans les conseils des collectivités locales de la ville (élections municipales tunisiennes de 2018) ainsi qu'au ratio d'inscription entre filles et garçons dans l'enseignement secondaire. La part des femmes dans l'emploi est de 41,3%, ce qui est assez élevé.

Figure : Indices d'équité et d'inclusion sociale, 2018



DIMENSION DE LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

La durabilité environnementale est un élément clé du développement durable. Les villes prospères veillent à ce que, lorsqu'elles se développent, leur croissance économique s'inscrit dans une perspective de long terme qui intègre les contraintes liées à la préservation de l'environnement. Ce

développement doit satisfaire les besoins du présent sans compromettre la possibilité des générations futures de satisfaire les leurs.

L'indice de durabilité de l'environnement a affiché une performance très faible avec un score de 37,72 pour l'IPV de base et 38,94 pour un l'IPV étendu. Cela montre que la ville n'a pas réussi à maintenir un environnement équilibré et durable.

Ce problème de disfonctionnement de l'environnement est pratiquement général pour tout le pays. Effectivement, en dépit de certains progrès accomplis notamment au début des années 1990, dans le domaine de la protection de l'environnement, plusieurs problèmes demeurent et dont l'ampleur s'est accentuée à partir de la fin de 2011. Ceux-ci ont entraîné de sérieux impacts sur la santé publique, sur l'économie du pays et la qualité de vie de la population. Toutefois, la question des impacts de la détérioration de l'environnement revêt une importance particulière pour les pouvoirs publics centraux et locaux et la société civile. Au cours des 5 dernières années, les autorités compétentes ont essayé de trouver des solutions et alternatives permettant de réaliser la transition environnementale et fournir les moyens financiers et humains aux agences environnementales et structures pour réduire les problèmes environnementaux.

Tableau X: Indices de durabilité environnementale

Sous-dimension	Indicateur	Unité	Valeur	Echelle d'Interprétation	
				Basic	Étendu
Qualité de l'air	Nombre de stations de mesure de la qualité de l'air	#	1	Très faible	Très faible
	Concentration en PM 2.5*	Microgrammes par mètre cube	35,57		
	Emissions CO ₂ * (National)	Tonnes Métrique de CO ₂ par habitant	2,6		
Gestion des déchets	Collection des déchets solides	%	90,7	Très solide	Modérément solide
	Traitement des eaux usées	%	80,6		
	Taux de recyclage des déchets solides*	%	16		
Energie durable	Part de consommation des énergies durables (National)	%	3	Très faible	Très faible
* Cet indicateur n'est pas utilisé pour le calcul de l'IPV de base					

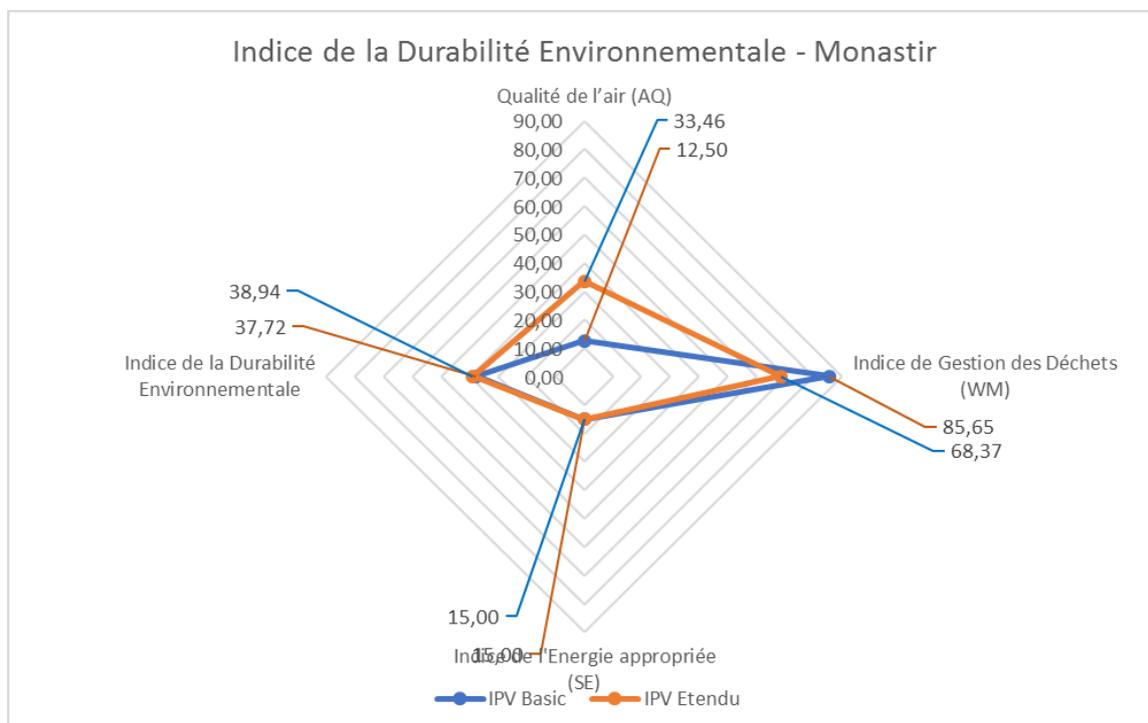
Monastir a une bonne performance en termes d'accès à la collecte des déchets solides, puisque 90,7% de ses ménages bénéficient de ce service. Le système de gestion des déchets en Tunisie a évolué ces derniers temps grâce à la volonté politique, et le secteur jouit, désormais, d'une attention prononcée

dans le cadre d'une stratégie de protection de l'environnement et de développement durable. De nombreux projets et activités sont mis en œuvre afin de réduire les nuisances actuelles et d'améliorer le cadre de vie des citoyens. À titre d'exemple, plus de 15 décharges contrôlées et centres de transfert y afférents ont été réalisés dans les grandes villes et les régions côtières et touristiques importantes. Un certain nombre de systèmes de gestion ont été également mis en place quant à certains types de déchets spéciaux aptes à la valorisation et au recyclage. Bien que la collecte des déchets soit très bien gérée, il convient de mettre l'accent sur le recyclage des déchets et de bien le gérer afin de tirer parti de la réutilisation des déchets récupérés et d'améliorer la durabilité de l'environnement. Le processus d'élaboration d'une stratégie nationale future, concertée, de gestion des déchets prospectives en matière de collecte, de recyclage et de valorisation des déchets vient de commencer.

La réutilisation des eaux usées traitées par l'Office Nationale de l'Assainissement a démarré en Tunisie depuis les années 60. La valorisation économique de chaque goutte d'eau et tout particulièrement des eaux usées domestiques, après un traitement adéquat fait partie de la politique nationale de l'eau potable et de l'assainissement en Tunisie ; ce qui a permis au pays d'atteindre le plus haut taux d'accès à l'approvisionnement et à l'assainissement de l'eau parmi les pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

La ville a également enregistré de mauvais résultats en matière de surveillance de la qualité de l'air. Actuellement, elle ne dispose que d'une seule station de surveillance, qui ne mesure que la disponibilité de l'ozone (O₃) dans l'air. Des mesures urgentes doivent être prises pour installer un équipement de mesure qui captera le niveau de particules et d'émissions de dioxyde de carbone.

Figure : Indices de la Durabilité Environnementale, Monastir 2018



DIMENSION GOUVERNANCE ET LÉGISLATION

La gouvernance et la législation sont des éléments clés des villes proprement gérées et prospères et de l'urbanisation durable. Les citoyens sont responsabilisés lorsque des structures sont mises en place

pour une participation effective à la prise de décision et à la planification. Les finances sont également importantes pour garantir l'autonomie des collectivités locales. Une ville prospère est caractérisée par un niveau élevé de i) participation du public, ii) un financement municipal robuste, iii) une capacité institutionnelle efficace et effective et iv) une expansion urbaine ordonnée.

La sous-dimension gouvernance urbaine et législation est classé comme solide pour l'IPV de base et modérément solide pour l'IPV étendu avec une légère différence de 3 points (70,42 et 67,16).

La performance du classement de cette dimension de l'IPV est due à la sous-dimension de la gouvernance de l'urbanisation qui affiche une valeur de 0,198. La croissance de la population nécessite généralement l'artificialisation de terres, notamment pour l'habitat. Il est donc important que la lutte contre l'étalement urbain, c'est-à-dire contre une gestion peu économe de l'espace, veille à ce que l'évolution de la surface artificialisée ne soit pas supérieure à celle de la population. Effectivement dans le cas de Monastir, le taux de croissance des terres aménagées est inférieur au taux de croissance de la population. En conséquence, la consommation d'espaces est considérée comme optimale.

Le taux d'accès à l'information affiche une valeur de 70% pour la ville. En effet, l'adoption de la loi numéro 2016-22 du 29 mars 2016, portant sur le droit d'accès à l'information par les collectivités locales fraîchement élues est considéré comme un pas important dans la consolidation de la liberté d'expression et la mise en place de règles de transparence et de recevabilité à travers l'application de la nouvelle Constitution. Elle affirme aussi la participation et l'engagement de la communauté dans le développement de la ville. Une ville prospère cherche à accroître la participation citoyenne pour favoriser la démocratie et aligner les actions politiques et gouvernementales sur les besoins et la volonté de tous ses habitants (ONU-HABITAT, 2012).

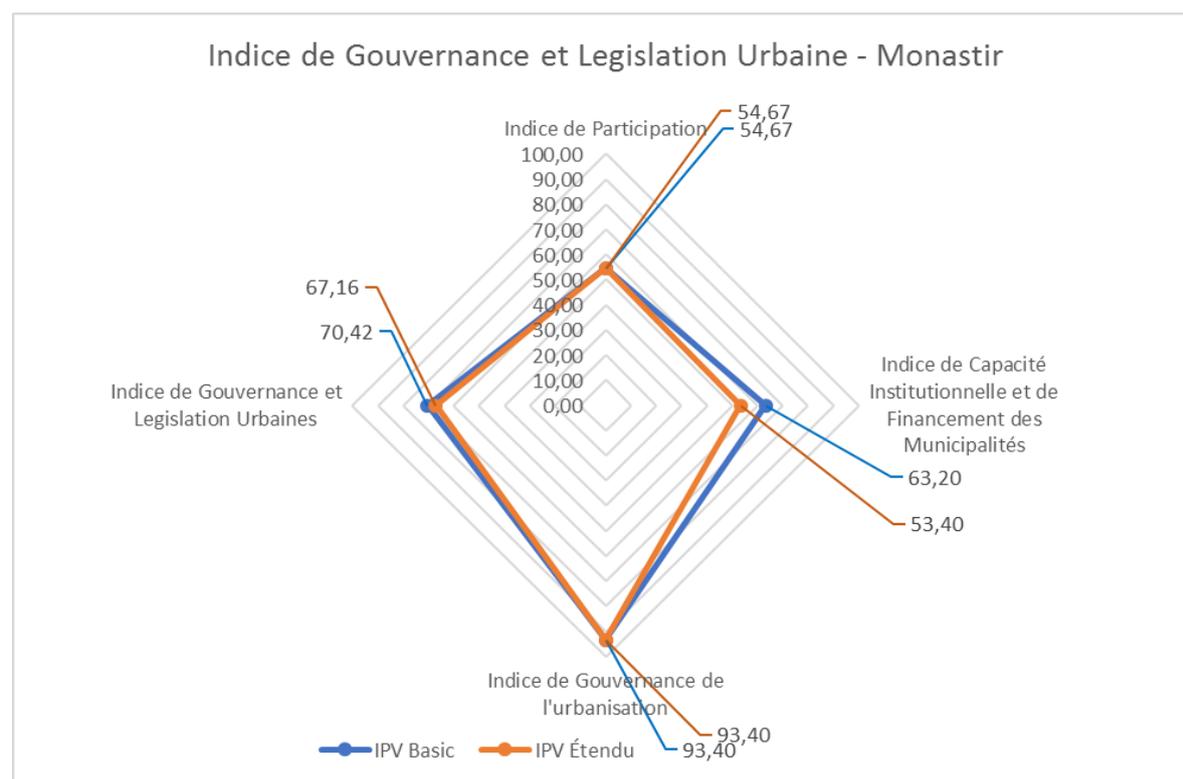
Tableau 2.7: Gouvernance et législation - Performance des sous-dimensions

Sous-dimension	Indicateur	Unité	Valeur	Echelle d'interprétation	
				Basic	Étendu
Participation civique	Taux de participation des électeurs	%	39,34	Modérément faible	Modérément faible
	Accès à l'information publique	%	70,00		
	Participation civique *	%	No data		
Finances municipales et capacité institutionnelle	Collection des revenus propres	%	52,44	Modérément solide	Modérément faible
	Temps nécessaire pour démarrer une entreprise	Jours	8		
	Taux de dette sous-nationale*	%	No data		
	Efficacité des dépenses locales*	%	33,80		

Gouvernance de l'urbanisation	Efficacité de l'utilisation des terres		0,198	Très solide	Très solide
* Cet indicateur n'est pas utilisé pour le calcul de l'IPV de base					

La sous-dimension participation civique ainsi que la sous-dimension capacité financière et institutionnelle, toute deux modérément faibles pour l'IPV étendu sont affectées respectivement par l'apathie des électeurs et la gestion financière des autorités locales. Le premier s'explique par le fait que la démocratie en Tunisie est encore jeune, les résultats des élections municipales de 2018 ont été affectés par l'abstention des électeurs et leur défiance à l'égard de l'offre politique existante. Toutefois, le taux de participation aux élections à Monastir est supérieur au taux national (33,7 %). Les données collectées pour l'élaboration des indicateurs relatifs à la finance locale sont relatives à l'année 2016 (dernière comptabilité diffusée sur le site du ministère des finances) et le faible ratio des dépenses réelles par rapport à celles budgétisées par le Conseil des collectivités locales ainsi que l'insuffisance de la collecte de recettes sont dues probablement du fait que les conseils n'étaient pas encore élus et autonomes à cette date.

Figure : Indices de gouvernance et de législation, Monastir 2018



Encadré 3: Approche participative d'après la nouvelle Constitution (janvier 2014):

La nouvelle Constitution a concrétisé la participation du citoyen et de la société civile dans la préparation des programmes de développement et d'aménagement territorial et a concrétisé le suivi de son exécution (article 139). D'autre part, elle a accordé une attention particulière à la participation de deux catégories de la société : les femmes et les jeunes (article 133 de la Constitution qui garantit la représentation des jeunes dans les conseils des collectivités locales). Par ailleurs, la nouvelle constitution instaure les droits de citoyenneté et de participation ainsi que d'autres droits relatifs au développement urbain dans son avant-propos et dans plusieurs articles :

- Le droit au développement durable (article 12).
- Le droit à une vie décente (article 21).
- Le droit à un logement décent (article 24 alinéa 1).
- Le droit à l'eau (article 44).
- Le droit à un environnement sain (article 45) : c.à.d. le droit aux présentes générations et futures à un environnement qui préserve la santé de l'Homme et qui lui fournit les ressources naturelles nécessaires pour une vie décente.

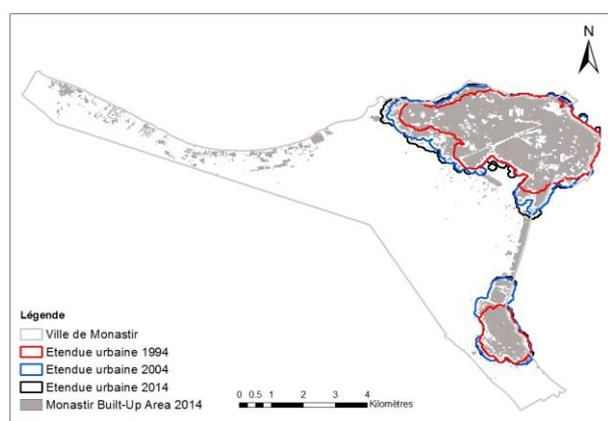
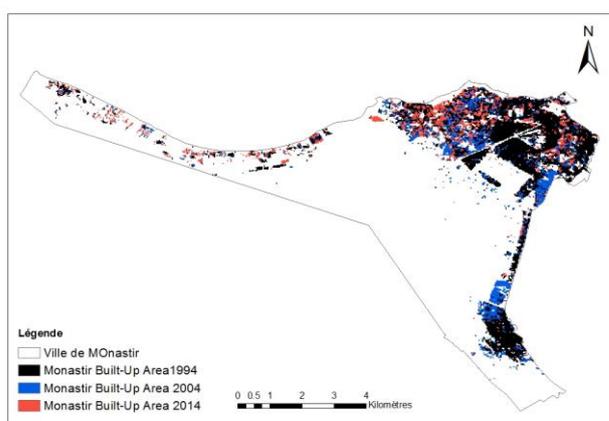
Encadré 4: Expansion urbaine à Monastir

Historiquement, la ville de Monastir a connu une urbanisation le long du littoral Est. Avec le temps, l'espace bâti a évolué vers l'Ouest et le Sud-Est essentiellement, où ils ont atteint les limites de la Sebkha, des zones agricoles et la zone touristique. La saturation de ces aires constructibles a engendré une seule possibilité d'étalement urbain, celle vers le côté Sud de la ville.

En effet, les analyses spatiales à partir de 1994 ont montré que la ville s'est développée avec un taux d'extension urbaine annuel de 1,81 %, elle a gagné 3 Km² entre 1994 et 2004 et 1 Km² entre 2004 et 2014. Or la population a évolué de 3,27% entre 1994 et 2004 et 2,55% entre 2004 et 2014. Ceci explique l'augmentation de la densité urbaine durant la dernière décennie. Effectivement, l'analyse des tendances spatiales montre que le ratio du taux de consommation des terres par rapport au taux de croissance de la population est passé de 0,71 durant la période 1994-2004 à 0,2 durant la période 2004-2014 respectivement.

À l'heure actuelle, l'unité urbaine, définie par l'approche de l'étendue urbaine - une approche de définition urbaine globale qui définit la ville en fonction de la densité et de la proximité des zones bâties - s'est étendu en dehors des limites de l'ancienne ville. Le centre-ville s'est densifié, l'expansion urbaine à Monastir s'est développée au sud et au niveau les zones limitrophes à la plage. En se basant sur les connaissances locales des experts, l'évolution du tissu urbain découpe la ville en trois couronnes. La première est la zone au bord de la mer contenant la Médina, le cimetière, le Ribat et le port de plaisance. La seconde couronne qui entoure la première est riche en équipements publics tels que les équipements éducatifs, commerciaux, sportifs, de santé et de transport. La troisième est une zone majoritairement résidentielle contenant de nouveaux quartiers d'habitation, de grandes zones populaires denses où les problèmes urbains sont importants. Ces quartiers n'ont pas été conçus de façon à évoluer en fonction des besoins des citoyens ; l'évolution urbaine s'est faite en partie spontanément, sans prévoir d'équipements suffisants. Il en résulte un énorme problème de congestion pouvant dégrader la qualité de l'air et contrarier les efforts d'économie d'énergie vu la concentration des activités économiques dans le centre-ville.

Afin de limiter ces problèmes, la ville nécessite un aménagement urbain des nouveaux quartiers périphériques, en mettant particulièrement l'accent sur la gestion de la densité de la population, la fourniture d'équipements à proximité, la création de nouveaux espaces ouverts tout en y offrant des transports publics adéquats qui relient le centre-ville aux banlieues.



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATION

La production de l'IPV pour la ville de Monastir a permis de mettre à disposition environ 58 indicateurs, qui permettent de mesurer le développement de la ville et constituent entre autres une base de données précieuse pour les planificateurs, les décideurs et tous les acteurs impliqués dans la prise de décision, tant au niveau local que central. En général, différentes tendances ont été observées ; la ville affichant de bonnes performances dans certaines dimensions et une faible performance dans d'autres.

Globalement, la ville de Monastir a une prospérité modérément faible pour l'IPV de base et l'IPV étendu. Toutefois l'IPV présente des disparités entre les différentes dimensions (2 dimensions sont faibles) ; suggérant que la prospérité urbaine de Monastir présente un déséquilibre, dû probablement à une anomalie au niveau de son développement économique. Les dimensions du développement de l'infrastructure, de la qualité de vie ainsi que de l'équité et l'inclusion sociale sont solides, la gouvernance et législation urbaines est classée modérément solide mais avec un taux très proche du plafond du niveau solide ; la productivité et la durabilité environnementale sont de prospérité faible.

Il serait donc judicieux de renforcer ces deux dernières dimensions, de relancer les politiques en matière de productivité et diversité économiques et de protection de l'environnement. Certes, il y a eu ces dernières décennies une certaine dynamique urbaine qui s'est accompagnée d'une évolution des activités économiques dans le domaine des services, de l'industrie et du tourisme. Mais vu l'emplacement stratégique et le potentiel humain dont regorgent la ville, la relance et la réforme économique dans la ville à travers une meilleure restructuration et diversification des secteurs d'activités engageront un socle et une bonne base susceptible de stimuler l'évolution économique de la ville à moyen et long terme. D'autre part, il est nécessaire de repenser aux politiques en matière d'environnement pour gérer efficacement le processus d'urbanisation et améliorer l'état actuel des choses dans tous les secteurs. La ville devra s'investir plus efficacement à promouvoir le développement durable à travers une politique et un ensemble de normes environnementales à déployer urgemment afin d'éviter ou atténuer les impacts négatifs de la croissance urbaine sur la population et l'environnement.

Les principales conclusions et recommandations sous chaque dimension sont les suivantes :

PRODUCTIVITÉ

La dimension de la productivité a une valeur faible en raison de la faible agglomération et la croissance économiques, comme en témoignent la faible densité économique et le faible niveau des revenus des ménages. Ces résultats peuvent être attribués à une faible production et diversification des secteurs d'activité économique de la ville. De ce fait, il est important de renforcer la mise en œuvre de stratégies de diversification économique et l'amélioration de la productivité. Ces deux aspects sont primordiaux et nécessaires à la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus à des fins de réduction de la pauvreté et de promotion d'une croissance économique solidaire offrant aux habitants de la ville des conditions de travail saines et sûres visant l'amélioration de leurs revenus et moyens de subsistance. La proximité entre ces activités économiques diversifiées permettrait entre autres de favoriser la complémentarité, les échanges et les interactions.

Monastir a élaboré une stratégie de développement dans le cadre du plan de développement quinquennal 2020-2025 qui stipule que la région regorge de plusieurs opportunités pour le renforcement des activités économiques déjà existantes à l'instar de l'industrie du textile, le tourisme

ou les services. Toutefois des opportunités pour propulser l'économie locale pourront être lancées dans le court terme à savoir, les services dans les technologies d'information et de communication, les services de conseils et d'exportation, la biotechnologie, le lancement de projets de production de l'énergie renouvelable, ...etc. La stratégie a également pris en compte l'infrastructure existante qui comprend l'aéroport, la ligne ferroviaire de voyageurs et de marchandises, le réseau de métro léger la reliant aux autres villes du Sahel, les routes reliant la ville aux différentes régions du pays, qui peuvent ouvrir des opportunités à d'autres activités économiques, réduisant ainsi la dépendance vis-à-vis des industries du textile et du tourisme et l'exploitation des ressources naturelles telles que la disposition d'une côte pour la création de ports de pêche de poissons et de pisciculture, le potentiel en matières naturelles à haute valeur économique d'argile, de sable, de sel minéraux pour l'instauration d'industries pharmaceutiques et cosmétiques.

Il convient de noter également la consolidation du rôle du pôle technologique et industriel « Neopark Monastir » dont la création se place dans une perspective de réorientation de l'économie de la ville vers des secteurs à forte valeur ajoutée surtout dans le domaine de l'innovation technologique. Cette orientation se consolidera davantage avec l'amélioration de la disponibilité des infrastructures physiques de qualité au sein du technopole, comme facteur de compétitivité pour les entreprises et favorisant la proximité physique de la production aux centres de recherche pour un échange technologique et innovatif. La ville jouit d'une réputation propice à attirer les investissements étrangers et la jeunesse de sa population qui peut être mobilisée pour bénéficier de l'accompagnement et l'hébergement des centres d'innovation dans la création de leurs start-up. Des initiatives dédiées à l'appui aux réformes en Tunisie sont en cours d'instauration et visent à catalyser l'investissement privé en tant que levier pour une croissance économique durable.

Une ville dotée d'établissements universitaires garantit aux entreprises la disponibilité des compétences grâce aux nouveaux diplômés et crée un climat favorable à l'innovation grâce à la recherche scientifique. Sur ce plan, grâce à l'effectif des étudiants et le nombre d'établissements, la ville de Monastir est l'un des pôles universitaires les plus importants du pays avec une excellence accrue pour les domaines des sciences du Génie, de la Biologie, la Biotechnologie et les Sciences Médicales.

INFRASTRUCTURE

Les infrastructures sont essentielles au développement, au fonctionnement et à la prospérité des villes, ils fournissent la base sous-jacente à la prospérité des villes. Les infrastructures de base telles que le réseau routier, les installations électriques et de communication renforcent toutes la mobilité urbaine, essentielle à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Une meilleure infrastructure au sein des pays et des villes est primordiale pour rendre les entreprises plus productives et compétitives sur le plan international et tirer parti des avantages de la mondialisation ; elle est aussi capable d'améliorer le climat des affaires et investissements dans la ville, booster la productivité des travailleurs et contribuer à l'attractivité générale de la ville.

Monastir a largement investi dans le développement de son infrastructure depuis l'indépendance, d'une façon générale, elle dispose des moyens adéquats pour subvenir aux besoins de ses habitants pour cette dimension surtout en termes d'infrastructures de logement qu'il faut renforcer et entretenir. Mais l'offre de transport en commun au niveau de la ville n'est pas satisfaisante, affectant ainsi la mobilité urbaine qui est l'un des secteurs les plus défaillants de la ville (embouteillages fréquents, problèmes de stationnement, etc.). Améliorer ce service, et l'enrichir par de nouveaux

modes de déplacement (augmentation des lignes bus, ajout de lignes du métro, ..) permettrait de décongestionner les artères et favoriser l'adoption du transport en commun pour les déplacements des populations (par exemple pour effectuer les trajets entre la maison et le lieu de travail). Compléter la structure routière par d'autres routes ou rocade ainsi que la promotion du mouvement des piétons à travers des espaces ouverts interdépendants, contribuera à alléger la pression exercée par les déplacements surtout au niveau du centre-ville, réduira les encombrements de circulation et préconisera une connectivité et une perméabilité améliorées des rues.

Toutefois, avec seulement deux bibliothèques publiques, la ville manque cruellement d'espaces de lecture. D'une façon générale, la dimension culturelle doit être incluse dans les prérogatives et préoccupations des autorités locales et nationales et ils doivent aider à la conduite de projets culturels d'envergure.

QUALITÉ DE VIE

Une ville prospère fournit des services sociaux permettant d'améliorer le niveau de vie et fournit les éléments nécessaires à une bonne qualité de vie comme la sécurité, l'éducation, la santé et les loisirs, permettant à la population de mener une vie plus saine, productive et épanouissante. Bien que la dimension de la qualité de vie est de prospérité solide, elle cache des problèmes potentiels de santé et d'éducation car le taux de mortalité des moins de cinq ans et le taux de mortalité maternelle sont relativement élevés. Il est nécessaire d'intervenir et d'instaurer des stratégies d'amélioration de la santé maternelle et infantile. Le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur est relativement faible par rapport aux taux d'alphabétisation et d'accès préscolaire qui sont eux très solides.

La sécurité est une condition nécessaire et évidente pour le développement économique de toute ville. C'est le cas pour la ville de Monastir où la sécurité ne touche pas uniquement les visiteurs étrangers de par son statut de ville touristique, mais concerne aussi les investisseurs étrangers et locaux, qui « fuient » aujourd'hui vers d'autres pays. Les données du ministère de l'intérieur montrent qu'en 2015, le taux de vols était de 461.28 pour 100 000 habitants contre 463 en 2014 pour l'ensemble du pays.

La ville étant un pôle touristique d'excellence devrait se soucier davantage du problème sécuritaire qui menace son développement économique. Il est désormais entendu que l'assurance donnée aux visiteurs et aux investisseurs de pouvoir se déplacer et pratiquer différentes activités sans crainte est déterminante pour la compétitivité de la ville. L'introduction du concept de ville « sûre », qui prévoit une surveillance de la ville 24 heures sur 24 au moyen d'outils technologiques de vidéosurveillance, pourrait aider à limiter les cas de vol. En outre, l'examen et la mise en œuvre des stratégies d'autonomisation économique et d'élimination de la pauvreté sont également des préalables importants à la sécurité urbaine.

ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Une ville prospère est une ville qui assure une répartition équitable des avantages de la prospérité, réduit la pauvreté, protège les droits des minorités et des groupes vulnérables, renforce l'égalité des sexes et garantit une participation égale à la vie sociale, économique et politique et culturelles. Même s'il s'agit là d'une des dimensions où la ville de Monastir réalise une bonne performance, la pauvreté et le chômage des jeunes et des femmes demeurent élevés (quoique inférieurs au niveau national) et ont négativement affecté cette dimension.

LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Une ville prospère est une ville qui démontre la capacité de coexistence entre sa biosphère et sa civilisation humaine tout en engageant dans des activités économiques et de croissance de la ville sans dégradation de l'environnement.

Monastir manque de moyens pour mesurer la qualité de son environnement. La ville n'a qu'une seule station de surveillance de la qualité de l'air et plus précisément de l'Ozone. Elle devrait donc se fournir des stations de surveillance de la concentration des PM_{2,5} et des émissions de dioxyde de carbone, car la qualité de l'air est déjà pauvre, comme le rapporte le rapport de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement en 2016. Il est recommandé de moderniser la station de surveillance existante afin de mesurer tous les polluants courants et d'installer de nouvelles stations surtout dans les nouvelles extensions urbaines de la ville. La réduction des émissions de carbone et particules, l'investissement dans des mesures de résilience et de prévision des menaces du changement climatique sont fondamentaux pour la préservation de l'environnement et le développement de la ville.

Comme toute autre ville tunisienne, Monastir n'a pas suffisamment exploité la possibilité d'utiliser le solaire comme source d'énergie. Il est donc primordial de mettre en œuvre les objectifs de la stratégie nationale pour l'énergie renouvelable afin de garantir l'utilisation de l'énergie renouvelable comme source d'énergie répondant aux objectifs de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique qui devrait atteindre la cible de 12% en 2020 et 30% en 2030 (Ministère de l'industrie, 2019).

La ville de Monastir a entamé depuis quelques années le recyclage d'une part de ses déchets surtout pour les plastiques, les textiles et les papiers. Une stratégie nationale lancée en 2015, vient renforcer le processus ; elle s'appuie sur la diversification des méthodes et techniques de traitement des déchets en vue de les réexploiter à l'aide de technologies modernes pour leur valorisation, à travers l'installation d'unités intégrées pour la production de l'énergie solaire, le gaz et les engrais dans le cadre de l'économie verte. Toutefois, l'appui et l'encouragement de la participation du secteur privé dans ce domaine et l'octroi des avantages et incitations fiscaux ou autres permettront de promouvoir le secteur du traitement, recyclage et de valorisation des déchets.

GOUVERNANCE URBAINE ET LÉGISLATION

Une ville prospère se caractérise par une gouvernance urbaine efficace, un leadership transformationnel, des politiques, lois et réglementations efficaces, des cadres institutionnels adéquats qui réglementent la collecte des recettes fiscales propres, l'implication de ses citoyens dans toutes les prises de décision allant de l'élaboration d'une vision à l'identification des ressources financières pour la mise en œuvre des projets nécessaires à l'amélioration et la durabilité des conditions de vie.

La Tunisie qui a entamé sa deuxième république en 2014 avec l'instauration d'une nouvelle constitution qui consacre les principes de la décentralisation et de la bonne gouvernance et appuie la participation citoyenne dans la prise de décision, stipule dans son article 12, que « l'État agit en vue d'assurer la justice sociale, le développement durable et l'équilibre entre les régions, en tenant compte des indicateurs de développement et du principe de l'Inégalité compensatrice ». Ce qui marque l'inscription de la question territoriale à l'agenda politique. Le code des collectivités locales qui a vu le jour en 2017 vient céder des pouvoirs aux conseils municipaux et combler les disparités

régionales considérables dans les différents secteurs. Les premières élections municipales de 2018 ont démontré une forte expression de la désaffection populaire pour le système politique. Même si la plus forte participation est enregistrée dans le gouvernorat de Monastir (46 %), le résultat a relativement affecté la prospérité de la ville au niveau de cette dimension. Cependant, ce scrutin aura permis un fort renouvellement de la classe politique, 50 % des élus municipaux à Monastir ville sont des femmes. En vertu du CCL, les clauses relatives à l'élaboration et au vote du budget ne sont entrées en vigueur qu'à compter du 1er janvier 2019. Les données relatives aux performances des collectivités locales de Monastir datent de 2016, ce qui explique les scores moyens pour les indicateurs relatifs aux ressources financières propres et dépenses des communes.

Les responsables locaux doivent respecter l'approche participative dans la fourniture et la gestion des services publics et la promotion du plan local de développement, afin d'instaurer une bonne gouvernance. En effet, cela pourra renforcer la transparence quand les citoyens sont habilités et engagés au-delà des demandes d'information, aux processus de planification et de budgétisation, préparation des programmes de développement et d'investissements, de l'aménagement du territoire et à leur suivi.

Entre autres, il est nécessaire d'établir des voies de communication et de renforcer les capacités aussi bien des citoyens (et des organisations qui les représentent) que des administrations locales pour que le dialogue soit constructif. Des canaux de communication avec les habitants et la société civile en particulier à travers les canaux conventionnels tels que les médias et les réunions des conseil locaux, et ceux non conventionnels, tels que les médias sociaux, et l'Internet en général sont considérés comme éléments indispensables pour améliorer la participation du public et des jeunes en particulier.

Le pouvoir central doit assurer le renforcement des capacités et fournir l'assistance technique en matière de finances municipales et de capacités institutionnelles nécessaire aux collectivités locales pour mettre en œuvre le projet de décentralisation, l'adoption des mécanismes de la démocratie participative, et les habilitant à améliorer leur prestation de services.

La ville a un bon score en matière d'utilisation rationnelle des sols, mais il est nécessaire de promouvoir un nouveau plan d'urbanisation de Monastir qui préconise le développement de la densification urbaine, la considération du transport collectif, la mixité sociale et fonctionnelle, la dotation en espaces verts, en moyens de communication et de voies de circulation structurées et différenciées ainsi qu'en équipements importants et diversifiés. Le nouveau Code de l'Urbanisme qui devra voir le jour bientôt prend en compte ces différents thèmes dans la mise en place des plans d'aménagement. L'installation du guichet unique⁴ à Monastir en 2008 pour la création des entreprises a montré son influence positive ; toutefois la réduction du temps nécessaire pour démarrer une activité économique serait bénéfique surtout si on lance le projet de création des entreprises en ligne.

En résumé, on pourra dire que même si la population urbaine a largement augmenté suite à l'exode rurale principalement vers les villes côtières à la recherche de meilleures conditions de vie, le nombre de citoyens en Tunisie offre une excellente occasion de parvenir à une croissance et à un développement économiques durables, si entre autres les autorités locales et centrales arrivent à

⁴ **Le Guichet Unique** est un centre de formalités administratives et légales réunissant, en un même espace, les différentes administrations intervenant dans l'accomplissement des formalités de création d'entreprises : Déclarations de projets d'investissement et constitution de sociétés.

appliquer le projet de décentralisation promu par la constitution de 2014 et adopter des approches novatrices pour répondre aux besoins croissants de leurs habitants.

En effet, à travers le monde, les villes en expansion sont à l'avant-garde du programme mondial de développement durable et les choix opérés par les villes pour relever les défis peuvent avoir une grande incidence sur la prospérité et la qualité de vie de leurs habitants. L'échec des initiatives de gouvernance et d'aménagement urbains peut exacerber les problèmes dans les villes, tels que les perturbations économiques, les dangers liés à la détérioration de l'environnement et dégradation des écosystèmes naturels, les inégalités socioéconomiques, l'apparition des quartiers informels et maisons délabrés, l'étalement urbain, ...etc. Dans le cas contraire, les villes peuvent devenir des centres d'innovation et des moteurs de la croissance économique, des lieux où la richesse et les emplois sont créés et les ressources utilisées d'une manière efficiente. Par conséquent, les autorités municipales doivent prendre des décisions éclairées en se fondant sur des données pertinentes, opportunes, précises et désagrégées pour éclairer la conception et la mise en œuvre de programmes et stratégies de développement.

Par conséquent, les données générées pour le calcul de l'IPV de la ville de Monastir sont d'une valeur inestimable pour les planificateurs, les décideurs et toutes les personnes impliquées dans la prise de décision, au niveau national et local. L'IPV fait office d'instrument stratégique pour aider les responsables locaux à recueillir et intégrer des données, et à utiliser ces données pour définir une vision et des cibles, suivre les progrès et prévoir les tendances, tout en étant en mesure de se comparer à des villes similaires.

Cependant, la disponibilité de données sur les indicateurs de l'IPV présente tout de même un défi. À l'avenir, il est nécessaire de rationaliser la collecte de données conformément aux exigences de l'IPV et d'élaborer une stratégie de mesure et partage des résultats sur les indicateurs urbains. Dans l'intervalle, les rapports sur l'IPV devront être mis à jour régulièrement.

La mise en œuvre d'une base de données spatiale nationale harmonisée contribuera énormément à la collecte de données, surtout que l'expérience a fait ressortir l'importance que revêt le système d'information géographique dans la production de données spatiales nécessaires à la bonne compréhension du phénomène d'urbanisation. Aussi, il est important de définir clairement et précisément ce qu'est une ville, en Tunisie, afin de pouvoir limiter le champ de recueil des données et de présenter les limites des villes.

En outre, bien que le projet pilote ait permis d'améliorer la capacité de production de données au niveau de l'Institut National de la Statistique, il est nécessaire de renforcer le transfert de compétences par le biais d'activités de renforcement de capacités auprès des autres parties prenantes.

Il est également primordial de mettre en place une unité de recherche et / ou de données au sein de l'INS, chargée de collecter les données pertinentes et de générer des indicateurs urbains pour faciliter la prise de décision pour les villes tunisiennes.